

**Université d'État „Alec Russo”, ville de Bălți
Faculté des Langues et Littératures Etrangères
Chaire de Philologie Française**

Angela COȘCIUG

**ESSAI DE GRAMMAIRE
DE L'ARGOT FRANÇAIS
CONTEMPORAIN**

**Série « Études grammaticales, stylistiques
et sémantiques »
Tome I**

**Bălți
Presă universitară bălțeană
2005**

CZU: 811.133.1'36

Eseul este recomandat spre publicare de Consiliul Științific al Facultății
Limbi și Literaturi Străine a Universității de Stat „A. Russo”
din Bălți.

Descrierea CIP a Camerei Naționale a Cărții

COȘCIUG Angela

Essai de grammaire de l'argot français contemporain / Angela
Coșciug. – Bălți : Presa Univ. Bălțeană, 2005. – 88 p.

ISBN 9975-931-87-1

50 ex.

811.133.1'36

Tehnoredactare: **Liliana MUSTEAȚĂ**

Seria “Studii de gramatică, stilistică și semantică” este inițiată de Angela
COȘCIUG, lector superior la catedra Filologie Franceză a Universității de Stat
“A. Russo” din mun. Bălți.

“Eseul de gramatică a argoului francez contemporan” este prima lucrare cu
caracter monografic din această serie.

Axată pe un subiect mai puțin abordat în cercetările lingvistice contemporane,
lucrarea se impune prin originalitatea și valoarea ei științifică.

Conceput prin interferența a două perspective de cercetare: cea gramaticală și
cea stilistică, eseul înglobează o viziune amplă și interesantă asupra argoului
francez contemporan.

COLEGIUL DE RECENZIE ȘI REDACȚIE

Recenzenți: **Eugenia GUȚU**, dr. în filologie, conf. univ., Universitatea Pedagogică de Stat „I. Creangă” din Chișinău,
Elena DRAGAN, dr. în filologie, conf. univ., Universitatea de Stat “Al. Russo” din mun. Bălți,
Mihai RUMLEANSCHI, dr. în filologie, conf. univ., Universitatea de Stat “Al. Russo” din mun. Bălți,
Ion AXENTI, lector superior, Universitatea de Stat „A. Russo” din mun. Bălți,
Viorica CORNEA, lector universitar, Universitatea de Stat “A. Russo” din mun. Bălți

Redactor literar: **Mihai RUMLEANSCHI**, dr. în filologie, conf. univ., Universitatea de Stat “Al. Russo” din mun. Bălți

SOMMAIRE

Avant-propos	7
..	
PRÉLIMINAIRES: QU'EST-CE QUE C'EST QUE L'ARGOT?	8
1. Nature et origine de l'argot français	8
2. Diachronie de l'argot français	11
PREMIÈRE PARTIE: ÉLÉMENTS DE MORPHOLOGIE ARGOTIQUE	22
2. 1. Nom argotique. Vue générale	22
2. 1. 1. Catégories grammaticales du nom argotique	26
2. 1. 1. 1. La détermination	26
.	
2. 1. 1. 2. Genre des noms argotiques	27
2. 1. 1. 2. 1. Noms argotiques dont le sens dépend de leur genre	29
.	
2. 1. 1. 2. 2. Formation du féminin des noms argotiques	31
2. 1. 1. 3. Nombre des noms argotiques	37
2. 1. 1. 3. 1. Formation du pluriel des noms simples argotiques	38
.	
2. 1. 1. 3. 2. Pluriel des noms argotiques composés ...	38
2. 1. 1. 3. 2. 1. Noms argotiques qui changent de sens en changeant de nombre	41
.	
2. 1. 1. 3. 2. 2. Noms employés seulement au pluriel ...	41
2. 1. 1. 3. 2. 3. Noms sans pluriel	41
2. 1. 1. 4. Le vocatif	42
.	
2. 2. L'article en argot	46
.	
2. 2. 1. L'article défini	46
.	
2. 2. 1. 1. Élision de l'article défini	47
2. 2. 1. 2. Contraction de l'article défini	47
2. 2. 2. L'article indéfini	48

2. 2. 3.	L'article partitif	48
.	.	.
2. 2. 4.	Omission de l'article	49
2. 3.	L'adjectif en argot	51
.	.	.
2. 3. 1.	Définition et classements sémantique et formel des adjectifs argotiques	51
2. 3. 2.	Catégories grammaticales de l'adjectif argotique	52
.	.	.
2. 3. 2. 1.	Formation du féminin des adjectifs du langage argotique	52
.	.	.
2. 3. 2. 2.	Pluriel des adjectifs argotiques simples	54
2. 3. 2. 2. 1.	Pluriel des adjectifs argotiques composés	54
2. 3. 2. 3.	Degrés de comparaison dans les adjectifs qualificatifs argotiques	54
2. 3. 2. 4.	Place de l'adjectif qualificatif dans la phrase argotique	58
.	.	.
2. 4.	Le nom de nombre en l'argot	58
2. 5.	Les pronoms personnels argotiques	59
2. 6.	Le verbe argotique. Généralités	59
2. 6. 1.	Classement sémantique des verbes argotiques	59
2. 6. 2.	Classement sémantico-fonctionnel des verbes argotiques	60
2. 6. 3.	Catégories grammaticales du verbe argotique	61
2. 6. 3. 1.	La conjugaison	61
2. 6. 3. 2.	La voix en argot et la nature des verbes pronominaux argotiques	62
2. 6. 3. 3.	Le mode	63
2. 6. 3. 4.	Le temps	64
.	.	.
2. 6. 3. 5.	La personne	64
.	.	.
2. 6. 3. 6.	Le nombre	65
.	.	.
2. 7.	L'adverbe	65

2. 8.	La locution grammaticale en argot	67
2. 9.	L'interjection en argot	70
.		
DEUXIÈME PARTIE: ÉLÉMENTS DE SYNTAXE ARGOTIQUE		72
Généralités		72
..		
3. 1.	Syntagme argotique	72
.		
3. 1. 1.	Syntagme à coordination	72
3. 1. 2.	Syntagme à subordination	73
3. 1. 3.	Syntagme prédicatif	73
.		
3. 2.	La phrase. Généralités	73
.		
3. 2. 1.	La phrase simple en argot	73
3. 2. 1. 1.	Termes essentiels de la phrase simple argotique	74
3. 2. 1. 1. 1.	Le sujet argotique	74
3. 2. 1. 1. 2.	Le prédicat argotique	76
.		
3. 2. 1. 1. 2. 1.	Types de prédicats dans la phrase simple argotique	76
.		
3. 2. 1. 2.	Contour sémantique et pragmatique de la phrase simple	77
3. 2. 1. 2. 1.	La phrase simple nominale exclamative	77
3. 2. 2.	La phrase composée en argot	78
RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES		80
.		
DICTIONNAIRES ET ENCYCLOPÉDIES		82
.		
OEUVRES DE REFERENCE		83
.		

AVANT – PROPOS

Quoique suffisamment étudié dans l'aspect lexical et stylistique, l'argot français constitue une zone d'intérêt privilégié du point de vue grammatical, car cette perspective reste encore peu travaillée en linguistique.

Dans cet essai, nous nous donnons premièrement à l'étude du contour morphologique du lexique argotique et deuxièmement – à celui syntaxique.

La stratégie d'investigation appliquée dans l'ouvrage est une stratégie typologique, c'est-à-dire on opère la comparaison du contour grammatical de l'argot français avec le contour grammatical du lexique officiel français.

L'essai renferme des *Preliminaires*, deux parties et des listes de termes-clé, de dictionnaires et de références théoriques et pratiques.

Il est élaboré pour tous ceux qui s'intéressent aux langages non-conventionnels, à leur nature et à leur structure grammaticale.

PRÉLIMINAIRES: QU'EST-CE QUE C'EST QUE L'ARGOT ?

1. Nature et origine de l'argot français

Langage délibérément crypté ou bien de simple connivence [25, p. 113], l'idiome argotique est utilisé à l'origine entre initiés: au premier chef, entre les malfaiteurs de toutes les époques, puis entre les auteurs "poissards" du XVII^e siècle jusqu'à Céline et Queneau, en passant par Hugo et Zola et enfin *entre les ancêtres plus ou moins lointains des héros du roman policier ou du film noir* [26, p. 24], [27, p. 16].

Nombre de savants en matière argotique tâchent de déterminer l'origine du mot **argot** qui a donné naissance à cet idiome.

Ainsi G. Esnault suppose qu'*argot* pourrait être un dérivé du verbe *arguer* (tirer argument) provenu, à son tour, du nom *argue* (or) qui a son origine dans l'italien *argano* [cité dans 15, p. 48].

L. Sainéan propose d'y voir un déverbal du verbe *argoter* (forme ancienne de *ergoter*) du latin *ergo* [cité dans 15, p. 76].

A. Dauzat, après l'avoir rattaché à un ancien provençal *argaut* (nippe), lui suggère une origine espagnole: *arigote* (personne vile) [8, p. 78].

Pour P. Guiraud, l'origine du mot *argot* remonte au verbe *hargoter* (secouer, aller de porte en porte, demander l'aumône) qui désignait l'activité essentielle des mendiants [16, p. 26].

Quelques soient les présuppositions sur l'origine de ce mot, il est déterminé que le terme *argot* apparaît pour la première fois en 1628, dans l'ouvrage d'O. Chéreau *Le jargon ou le langage de l'argot réformé*, inspiré largement d'un dictionnaire publié en 1596 par P. de Ruby ayant pour titre *La vie généreuse des marcelots, gueux et bohémiens*.

L'étude de ce phénomène démontre que dès l'origine, l'argot manifeste un double caractère:

1. premièrement, il est réservé à des initiés qui désirent communiquer sans que les autres puissent déchiffrer leur message. Par conséquent, il est *un idiome artificiel dont les mots sont faits pour ne pas être compris par les non-initiés. Ces mots perdent leur valeur d'argot au moment où ils sont publiés*¹. Les initiés portent enfin un signe particulier: ce sont des malfaiteurs (les marcelots sont des merciers ambulants, des colporteurs

¹CARADEC, Fr. *Dictionnaire du français argotique et populaire*. Paris: Larousse, 1979. p. 6; CARADEC, Fr. *N'ayons pas peur des mots*. Paris: Larousse, 1988. p. 27.

connus pour leurs escroqueries) des classes ou des groupes sociaux qui vivent en marge de la société et font tout le possible pour se distinguer, pour des raisons bien justifiées, de la population qui respecte les normes de la langue officielle.

Soulignons encore, dans ce sens, que l'argot désignait, à l'origine, la corporation des voleurs [1, p. 46], *la collectivité des gueux et des mendiants qui formaient alors dans les fameuses Cours des Miracles, le Royaume de l'Argot et non une langue*². Le terme s'est ensuite appliqué à leur langage. On disait le *jargon* de l'Argot, puis l'argot. Progressivement, le terme vient à désigner *le langage des gueux et des coupeurs de bourse qui s'expliquent d'une manière qui n'est intelligible qu'à ceux de leur cabale; l'espèce de baragouin que parlent à Paris les gueux, les laquais, les polissons, les décrotteurs quand ils restent en contact l'un avec l'autre*³. Dans ce sens, rappelons l'année 1455 et le procès des Coquillards. Les Coquillards étaient l'une des plus grandes bandes de brigands formées après la guerre de Cent Ans. Dirigée par le Roi de la Coquille et savamment hiérarchisée, la bande des Coquillards sévit particulièrement en Bourgogne. L'un des Coquillards arrêté et condamné, *travaillé à la caresse* [torturé], trahit les usages de la bande et leur langage secret. Le procès des Coquillards révèle ainsi qu'*ils ont un langage exquis que les autres gens ne savent pas entendre*⁴. Mais leur langage dévoilé, les voleurs en inventent un nouveau: ils *retranchent et réforment l'Argot ainsi qu'ils veulent* [ibidem], ils décident du passage de *calle* à *tronche* pour dire "tête", de *volant* à *tabarin* pour dire "manteau" etc. La perméabilité accrue de l'argot est bien un effet d'optique: *comme il cherche toujours à se dérober, sitôt qu'il se sent compris, il se transforme [...]. Il fait plus de chemin en dix années que la langue en dix siècles [...]. Tous les mots de cette langue sont perpétuellement en fuite, comme les hommes qui les prononcent*⁵;

2. il est conçu comme un jargon qui sert à dénommer différents idiomes utilisés par un groupe de gens particulier qui pratiquent une activité quelconque. Rappelons, à ce titre, le vocabulaire spécial utilisé par les

²GUIRAUD, P. *L'argot*. Paris: Hachette, 1976. p. 5.

³RICHELET. *Dictionnaire français*. Paris, 1680, LE ROUX, *Dictionnaire comique, satirique, critique, burlesque, libre et proverbial*, Paris, 1718.

⁴*Le Jargon ou Langage de l'Argot réformé*, Paris, 1628 (2e éd).

⁵HUGO, V., *Les Misérables*, Paris, 1862. p. 64.

conscrits, les écoliers ou ceux qui pratiquent l'équitation, le jargon ou l'argot des casernes, des écoles, des terrains de course etc.

L'argot n'a jamais été un langage à part les langages régionaux [6, p. 32], donc il n'a pas eu un système phonique ou syntaxique⁶ à lui. Il a été premièrement le lexique spécial des basses couches sociales et ce n'est pas étrange que le langage parlé par ces classes n'ait pas été compris par les personnes qui ne s'encadraient pas dans ces classes-là.

Dans ce sens, l'argot venait en opposition avec les *sabirs* (qui étaient des langages mixtes généralement à usage commercial, parlés autrefois en Afrique du Nord et dans le Levant par des groupes de parleurs ayant des langues maternelles différentes; c'étaient des langages d'appoint, à un contour grammatical mal articulé et à un lexique trop pauvre) et les *créoles* (idiomes nés du contact entre les langues européennes et les langues indigènes à l'époque de la colonisation et qui ont emprunté leurs contours morphologique et syntaxique au substrat indigène et leur lexique - à la langue européenne dominante. Aujourd'hui les créoles sont les langues vivantes parlées aux Antilles, en Louisiane et à la Réunion⁷, qui apparaissent surtout quand les parleurs de deux langues différentes viennent en contact).

À la différence des *sabirs* et des *créoles*, le lexique de l'argot se base sur la syntaxe du français. Ses parleurs gardent exprès le secret de la signification des argotismes inconnus aux représentants d'autres communautés sociales [17, p. 60].

Le dernier temps, on enregistre de plus en plus l'apparition des argots dans les belles-lettres, dans le but d'y apporter un peu de *couleur*, de mettre en évidence les traits essentiels du langage employé par les groupes de gens en marge de la société.

Comment le vocabulaire secret de ces groupes est-il devenu une partie composante du français non officiel? L'isolement social des classes criminelles a été détruit au XIX^e siècle. La police a été réorganisée dans une force effective. Tout cela a conditionné le contact direct entre ces classes et les policiers et l'extériorisation de l'argot. Même si les formes des mots utilisés en argot n'étaient plus secrètes, les mots, quand même, étaient surtout employés par des criminels pour transmettre un message

⁶On enregistre quand même des particularités dans le contour syntaxique de l'argot qu'on présentera dans la deuxième partie de cet essai.

⁷GUIRAUD, P. *Glossaire*, Paris: Hachette, 1985.

codé. Ce langage permettait de dépister et d'identifier les membres du groupe criminel.

2. Diachronie de l'argot français

Dans les premières pages de cette partie de l'oeuvre, nous avons déjà mentionné avec exactitude que l'argot français a apparu premièrement comme un phénomène essentiellement périphérique, comme un répertoire lexical des basses couches sociales: des vagabonds, des pauvres, des voleurs et d'autres représentants de la société francophone marginale. Par conséquent, ce n'est pas étonnant que la fonction cryptologique ait été la fonction principale de l'argot au moment de son apparition.

Mais la majorité des francophones délimitaient au début l'argot comme phénomène étrange et hostile à la langue française. Au cours des années l'argot a cessé d'appartenir exclusivement à un fond social spécial et déjà vers le XIX^e siècle une différenciation et une certaine neutralisation de ce phénomène se sont produites. Des argots individuels ont pris naissance et se sont développés simultanément avec l'activité de différents groupes professionnels. On distingue ainsi le *canut* des tisseurs lyonnais, le *loucherbem* des bouchers parisiens, l'argot des étudiants de l'École Polytechnique etc. Étranger et incompris au début pour la majorité des francophones, l'argot a cessé peu à peu d'être considéré un langage hostile. L'argot des déclassés a contacté le langage populaire et la forme familière de la langue parlée et en a formé un conglomérat que L. Sainéan a nommé *l'argot parisien*.

Le XX^e siècle annonce la disparition de certains argots (le *canut*, le *bellot* (l'argot des cardeurs de chanvre du département de Jura), l'argot des maçons de Savoie etc.) et l'apparition de nouveaux argots qui venaient s'ajouter à celui parisien (*argot des chauffeurs, des sportifs, des programmeurs* etc.). À ce siècle, le terme *argot* a acquis un si vaste spectre sémantique, qu'H. Bauche le classe parmi les mots et les expressions incompréhensibles aux étrangers, mais qui peuvent être rencontrés dans le langage de chaque famille. Il reconnaît également comme argotique le langage du clergé.

Argot et *clergé* est une combinaison qui semble étrange au premier coup d'oeil. Ainsi en 1966 a été publié le *Glossaire de l'argot ecclésiastique* de J. Follain où sont introduits différents argotismes pittoresques: *l'ami du clergé* (la

bouteille de calvados), le *couvercle* (le mitre), le *homard* (le cardinal), *Saint Étui* (la soutane), *sucer le bonbon* (baiser l'anneau épiscopal) etc⁸.

Le processus de la réhabilitation socio-linguistique de l'argot et de l'amélioration de son statut fonctionnel se produit déjà à la fin du XX^e siècle grâce à toute une série de faits:

A) L'ÉLARGISSEMENT DU VOLUME DES SIGNIFICATIONS DES MOTS, L'ENNOBLISSEMENT DE L'ARGOT ET LE MÉLANGE DES ACCENTS SÉMANTIQUES: si le dictionnaire *Larousse* publié au commencement du siècle, définit l'argot tantôt comme *une langue propre aux criminels, souvent trop expressive*, tantôt comme *une langue particulière, parlée par des gens exerçant certaines professions* [3, p. 97] (faisant référence, dans ce cas, à l'argot des peintres), alors la majorité des dictionnaires explicatifs et encyclopédiques des années '90 donnent préférence surtout à la signification vaste et neutre de l'argot. Ainsi le dictionnaire *Grand Larousse* en 10 volumes (apparu en 1990) définit ce phénomène comme une *totalité des mots spécifiques, introduits dans la communication par un certain groupe social isolé et réservé qui veut se distinguer du reste de la société* [idem, p. 97]. Comme exemple d'idiomes argotiques servent ceux employés par des groupes professionnels à part, des établissements d'enseignement supérieur, des prisons etc.

Pour D. François-Geiger, ainsi que pour G. Esnault, *l'argot est un ensemble de mots qui ne désignent pas de termes et qui plaisent à un groupe social déterminé* [9, p. 36], [cité dans 3, p. 48].

Le petit Robert des enfants (apparu en 1990) interprète l'argot comme un *ensemble de mots et expressions très familiers* [p. 63]: ainsi dans l'argot des lycéens *un bahut* signifie *un lycée, un pion - un surveillant* etc.

Lors de la révolution scientifique le terme *argot parisien* enregistré fréquemment à la fin du XX^e siècle, est remplacé par le terme *argot commun*, proposé par D. François-Geiger. *L'argot commun* est le lexique argotique qui pénètre dans la langue parlée des représentants de différentes couches sociales dans des situations communicatives non officielles. Selon D. François-Geiger, *l'argot commun enrichit la langue et surtout sa forme familière d'un nouveau registre. Il est à douter qu'il existe même un francophone qui 1) n'ait jamais employé un de ces mots même en supposant à l'aide de l'intonation la présence des guillemets ou qui 2) ne connaisse pas ses mots* [9, p. 38].

B) L'APPARITION DES PROFESSIONALISMES, DES TERMES

⁸FOLLAIN, J. *Glossaire de l'argot ecclésiastique*. Paris: Pauvert, 1966.

AFFECTIFS, DES SYNONYMES, DES EMPRUNTS, DES TRANSFORMATIONS DE SENS ET DES MÉTAPHORES EN ARGOT: la bonne majorité des unités constituant le lexique de l'argot contemporain sont **des termes techniques** utilisés pour nommer des concepts rapportés à la vie professionnelle. D'ici le terme *l'argot professionnel*. Mais l'argot renferme aussi, à l'heure actuelle, un nombre d'unités que P. Guiraud appelle **termes affectifs**. Ce sont des unités qui se réfèrent aux sentiments, aux attitudes et aux jugements.

Le lexique de l'argot contemporain enregistre également le phénomène de **la synonymie**. Ainsi, le *Dictionnaire français-argot* de Lacassagne renferme 160 unités mises en rapport d'égalité avec les unités du français standard *voleur*, *voler* et *vol*. Le même dictionnaire renferme 50 unités pour extérioriser le concept de *se moquer*; 40 unités pour nommer le concept de *tromper*; 45 unités pour celui de *s'enfuir*; 60 pour celui de *se battre*; 60 pour celui de *coup* etc.

L'emprunt linguistique joue un rôle important dans la formation du lexique de l'argot [22, p. 104], [24, p. 93], mais, quand même il a un statut ambigu comme procédé de la constitution du vocabulaire argotique.

P. Guiraud le considère un opérateur de substitution sémantique.

A. Dauzat étudie l'emprunt indépendamment des notions de *changement de forme* et de *changement de sens*.

Pour G. Barczi et T. Kis [cités dans 3, p. 7], l'emprunt aux langues étrangères et aux dialectes autochtones est un mécanisme efficace en argot qui mérite d'être traité en dehors des paramètres formels et sémantiques.

Dans leur *Rhétorique générale*, J. Dubois range l'emprunt argotique parmi les métaplasmes, c'est-à-dire les figures qui influencent la morphologie. Leur raisonnement est logique: dans le cas de l'emprunt, considéré comme un métaplasme par substitution complète, il n'y a en principe que commutation de forme, contrairement aux métasémèmes (figures sémantiques) dans le cas desquels le changement de forme s'accompagne d'un changement de sens. Ainsi, l'emprunt diffère de la métaphore, étant donné le fait que lorsqu'on substitue un mot d'emprunt à un mot donné de la langue usuelle, cette substitution ne s'accompagne pas d'un glissement de sens. On prend un mot étranger, dialectal ou archaïque pour remplacer un autre parce qu'on sait ou, au moins, on pense que le mot d'arrivée a plus ou moins la même signification que le mot de départ. Dans le cas des emprunts, en principe, on ne peut identifier aucun processus sémantique élaboré analogue à ceux mis en marche dans le cas de la métaphore ou de la métonymie.

Cependant, même si nous donnons raison à J. Dubois pour ce qui est de l'opposition entre l'emprunt et les tropes, nous ne pensons pas que l'emprunt figure à juste titre parmi les métaplasmes qui sont des procédés purement morphologiques. Contrairement à des mécanismes comme l'apocope ou l'aphérèse que la *Rhétorique générale* cite aussi parmi les métaplasmes, et qui n'impliquent en principe aucune démarche sémantique, l'emprunt, même s'il ne modifie pas le sens du mot, il ne peut pas se passer de la sémantique, dont il a besoin pour identifier l'élément lexical de l'autre langue, dialecte ou variété langagière qui puisse se substituer à un mot donné de la langue qui sert de cadre à l'argot en question. C'est pour cela que nous ne pouvons pas considérer l'emprunt comme un procédé purement morphologique et optons pour son analyse en tant que procédé à part, source extérieure de la formation du vocabulaire de l'argot.

Les argotologues n'attribuent pas une importance égale à l'emprunt.

Selon G. Barczy, la richesse en emprunts est une caractéristique des argots en général.

P. Guiraud, quant à lui, précise que *les emprunts aux langues étrangères ont un très faible rendement cryptologique; l'argot n'emprunte pas* [17, p. 23]. Il souligne par contre l'importance des emprunts par rapport aux dialectes indigènes.

A. Dauzat, l'auteur d'un ouvrage fondamental sur l'argot français, accorde un rôle beaucoup plus important à l'emprunt en notant que les régions où se fait sentir l'influence des langues étrangères sont particulièrement propices à la formation des argots, étant donné le fait que la connaissance des langues étrangères brise l'union qui attache le mot à l'idée tout en fournissant de nouveaux procédés d'altération et de nouvelles finales.

En parlant du rôle de l'emprunt dans l'histoire des argots français, il faut admettre que P. Guiraud n'avait peut-être pas tout à fait tort en remettant en cause le rôle de l'emprunt aux langues étrangères parmi les procédés de la formation du vocabulaire de l'argot français. On doit mentionner de même l'ouvrage fondamental de P. Guiraud sur ce thème, qui date des années '50. Cependant, la France a beaucoup changé depuis les années '50.

Dans l'introduction de son dictionnaire du français contemporain des cités, qui examine une variété particulière d'argot, J.-P. Goudailler accorde une place majeure à l'emprunt aux langues étrangères (à l'arabe, au tsigane, à l'anglo-américain et à des langues africaines).

Si l'on tient compte de la situation sociolinguistique de la France contem-

poraine, de la cohabitation des jeunes Français, Beurs, Africains, etc. dans des cités situées en marge de la société française, on peut formuler l'hypothèse selon laquelle actuellement, dans les argots français, le phénomène de l'emprunt est en plein essor.

On considère comme emprunts argotiques uniquement les mots qui passent d'une langue étrangère directement dans l'argot.

Les emprunts argotiques proprement dits peuvent être divisés en trois grandes catégories:

- les emprunts à des sources étrangères: par exemple, la conjonction *because* empruntée à l'anglais, le verbe *chlinguer* emprunté à l'allemand, le nom *mec* emprunté à l'italien, le nom *crouille* emprunté à l'arabe etc.;

- les emprunts régionaux: par exemple, le nom *cambricoleur*, défini comme *voleur de chambre*, vient du mot picard *cambricole* qui se traduit *chambre* en français officiel; les noms *fada* ou *baratin* sont empruntés du provençal etc.;

- les emprunts techniques: ce sont les mots qui ont été empruntés aux argots parlés par d'autres groupes sociaux ou professionnels. Par exemple, le nom *toubib* qui signifie *médecin*, est un mot d'origine arabe qui est devenu composant de *l'argot des casernes*. Les dernières années, ce mot est devenu composant de la langue familière aussi.

L'origine de certains mots argotiques nous informe sur les détails de la vie de leurs parleurs [7, p. 45]. Par exemple, le mot *pieu* (lit) vient du mot *piau* qui est une forme picarde du mot *peau*. Le peuple utilisait probablement la peau des animaux pour construire les *lits*. Aujourd'hui ce mot a donné naissance au verbe argotique *se pieuter*.

Les argotismes français se sont formés aussi par **la transformation du sens** d'un mot existant déjà en argot. Ainsi le mot *pognon* (argent) provient du mot argotique *pogne* (une sorte de brioche fabriquée en Provence).

Une place à part est réservée dans ce compartiment à **la métaphore**. Ainsi *la paille* est nommée en argot *la plume de Beauce*; *la pomme de terre*, créée et mise au jour par Louis XVI et Parmentier est aussitôt saluée par le nom argotique *orange à cochons* etc.

Pour P. Guiraud, la concrétisation de l'abstrait, autrement dit la métaphore, est une *véritable loi du langage argotique*⁹. Signe de la connaissance du monde, il est vrai que *le plus grand mérite, et de loin, c'est d'être maître dans*

⁹ P. Guiraud, *L'argot*, p. 16.

*l'art de la métaphore, le seul art qu'on ne saurait apprendre d'autrui*¹⁰. Si l'argot regorge de métaphores, c'est que ce langage est *étroitement matérialiste [et] s'appuie sur la réalité immédiate d'un horizon limité auquel manque le prolongement d'une culture et d'une littérature*¹¹. Si l'argot parle d'un amour d'or, c'est qu'il n'a pas l'idée de parler de *générosité ou d'altruisme, abstractions dont l'esprit inculte est incapable. Le langage argotique, reflet des sentiments élémentaires qui animent toute une classe, ne comporte guère de mots pour traduire l'attendrissement, la compassion, l'humanité, la générosité, l'abnégation, l'altruisme, la tolérance, et même l'élémentaire bonté; toutes les nuances de l'amour, l'affection, l'attachement, l'inclination, la sympathie, la tendresse aboutissent chez lui au désinvolte béguin*¹². La métaphore est sensible et la sensibilité est bête : c'est surtout le corps qui est la grande source des images. L'amour pénètre par les yeux, *une morne vous tape dans l'oeil*, puis par la bouche ou par le nez, *on la blaire, on la gobe*, il peut envahir tout l'organisme et *on l'a dans la peau* [ibidem].

Poser ainsi, comme le fait P. Guiraud, l'opposition entre l'intelligence de l'abstraction et l'inculture du concret, c'est oublier que tout mot est une abstraction: *Quelque diversité d'herbes qu'il y ait, tout s'enveloppe sous le nom de salade* [ibidem]. Personne n'a jamais vu *la salade* ni *la bêtise*: or, le bon peuple sait dire *salade* et *bêtise*, il est donc capable de dire *altruisme, sociologiquement* et *tracabilité*. Là où il n'y a qu'une différence de lexique, certains veulent voir une différence de procédés linguistiques. Sans doute faudrait-il leur rappeler que le jargon des poètes use les mêmes procédés. Reprenons les exemples d'expressions soutenues citées par V. Hugo: l'amour se dit *les feux*, la beauté - *les appas*, le chapeau à trois cornes - *le triangle de Mars*, etc. Or, si l'on ne savait pas qu'elles sont soutenues, ces expressions imagées pourraient tout aussi bien être argotiques: les *appas* (ou *appât*), littér. dit le dictionnaire *Le Grand Robert* [p. 45] se traduit comme quelque chose qui *appâte*, ce avec quoi on fait engraisser les oiseaux, sont-ils moins concrets qu'une fille qui est bonne? Les *feux de l'amour* (littér.), sont-ils moins brûlants et physiques *qu'être tout feu tout flamme* (loc. fam.), ou *qu'avoir le feu* (loc. vulg.)? En quoi *le triangle de Mars* diffère-t-il, linguistiquement, de *la plume de Beauce*? Tous les jargons se forment ainsi à partir du procédé-roi du langage, la métaphore.

¹⁰Aristote, *La Poétique*, 1459 a.

¹¹P. Guiraud, op. cit. p. 23.

¹²P. Guiraud, op. cit. p. 21.

Kafka voit Paris *rayé* et Céline voit New York *bien raide, là, pas baisante du tout* [cité dans 3, p. 23].

C) LE TRAITEMENT CONVENTIONNEL (CODÉ) DES MOTS COURANTS OU POPULAIRES, c'est-à-dire:

- 1) les suffixations spécifiques (par exemple, le suffixe *-muche* qui est ajouté à un nom; on dit *Ménilmuche* pour *Ménilmontant*; le suffixe *-zigue* ajouté au pronom *moi* forme l'argot *mézigue*; les suffixes *-oche, -uche, -aille, -ingue, -ard, -if* et *-aga* forment les unités *fastoche, nunuche, poiscaille, sourdingue, canard, calcif, pastaga* etc.);
- 2) les abréviations partielles: on dit *mac* pour *maquereau* (souteneur); *colon* pour *colonel*; *piston* pour *capiston* (capitaine), *branco* pour *brancardier* etc.:

*C'est les officiers de tous les bureaux qui, sous les ordres d'un sous-chef et d'un chef - deux **colons** -, forment L'Etat-Major du C.*
A (H. Barbusse, *Le Feu*, p. 137).

*On avait nos deux paquets de pansements et les **brancos*** (H. Barbusse, *Le Feu*, p. 89).

Dans ce cas, on identifie le phénomène de la troncation de la finale (*sympa, pote, impec, diames, beauf* etc.) ou de l'initiale (*troquet, pitaine, ricain, sifflard* etc.);

D) L'EMPLOI DE LA MÉTONYMIE dans la formation argotique (on dit ainsi *un feu* pour *un revolver* etc.).

E) LA FORMATION ARGOTIQUE À TRAVERS LA FOCALISATION PARTICULARISANTE D'UN MOT D'UN SYNTAGME: *le coeur (qui bat)* produit le mot *le battant* (le coeur), *l'avocat (qui bavarde)* conditionne l'apparition du glosème *le bavard* (l'avocat), *les moustaches (qui charment)* forme l'unité *les charmeuses* (les moustaches), *le postérieur (qui valse)* stimule l'apparition du mot *le valseur*, *le savon (qui mousse, bave)* conditionne l'apparition du nom *le baveur* etc.

F) L'EFFACEMENT PROGRESSIF DES FRONTIÈRES LEXICALES ET STYLISTIQUES ENTRE LES UNITÉS RECONNUES TANTÔT COMME ARGOTIQUES, TANTÔT COMME POPULAIRES OU FAMILIÈRES DANS LES

DICTIONNAIRES EXPLICATIFS¹³. LE SCHEMA QUI SUIT DEMONTRE CE PHENOMENE:

ARGOTISME	LAROUSSE (1976-1993)	GRAND ROBERT (1976-1991)
<i>arnaque</i> (vol)	arg. / pop.	pop. / fam.
<i>arpion</i> (pied)	arg. / arg.	pop. / pop.
<i>bafouille</i> (lettre)	pop. / pop.	arg. / fam.
<i>bézeff</i> (beaucoup)	arg. / pop.	pop. / fam.
<i>caner</i> (courir)	pop. / pop.	arg. / arg.
<i>cassis</i> (tête)	pop. / pop.	arg. / fam.
<i>cavaler</i> (s'enfuir)	arg. / pop.	pop. / fam.
<i>chocotte</i> (dent)	pop. / pop.	arg. / arg.
<i>dope</i> (cigarette)	arg. / pop.	pop. / fam.
<i>crevard</i> (malingre)	arg. / pop.	pop. / fam.
<i>cuistance</i> (cuisine)	arg. / pop.	pop. / arg.
<i>demi-sel</i> (à la mode)	pop. / pop.	arg. / arg.
<i>dur</i> (train)	arg. / pop.	pop. / fam.
<i>duraille</i> (dur)	arg. / pop.	fam. / fam.
<i>falzar</i> (pantalon)	arg. / pop.	pop. / fam.
<i>ficelle</i> (épaulette)	arg. / arg.	fam. / fam.
<i>au flan</i> (à la bonne chance)	arg. / pop.	pop. / fam.
<i>flouss</i> (argent)	arg. / pop.	pop. / fam.
<i>fouille</i> (poche)	arg. / arg.	pop. / arg.
<i>gnard</i> (enfant)	arg. / arg.	pop. / pop.
<i>grailleur</i> (manger)	arg. / arg.	pop. / fam.
<i>faire du gringue</i> (flirter)	arg. / arg.	pop. / pop.
<i>griveton</i> (soldat)	arg. / arg.	pop. / pop.

¹³1) La recherche prend en charge essentiellement les dictionnaires Larousse et Grand Robert comme les plus connus.

2) L'effacement en cause est également enregistré dans les dictionnaires des termes argotiques, familiers et populaires. C'est pourquoi la qualification d'une unité comme appartenant au registre argotique, familier ou populaire est individuelle dans les dictionnaires mentionnés. Notre recherche prend en charge *Le dictionnaire de l'argot moderne* de G. Sandry et M. Carrière et le *Dictionnaire du français argotique et populaire* de Fr. Caradec.

<i>limace</i> (chemise)	arg. / arg.	pop. / pop.
<i>moufter</i> (protester)	arg. / pop.	fam. / fam.
<i>mouscaille</i> (pauvreté)	arg. / pop.	pop. / fam.
<i>nana</i> (femme, fille)	arg. / pop.	fam. / fam.
<i>page</i> (lit)	arg. / pop.	pop. / arg.
<i>palpitant</i> (coeur)	arg. / pop.	pop. / fam.
<i>panard</i> (pied)	arg. / pop.	pop. / fam.
<i>à la perpète</i> (pour toujours)	arg. / pop.	pop. / fam.
<i>pet</i> (bruit, scandale)	pop. / pop.	arg. / arg.
<i>pétard</i> (revolver, pistolet)	arg. / pop.	pop. / arg.
<i>portugaise</i> (oreille)	arg. / pop.	pop. / fam.
<i>avoir des portugaises ensembles</i> (être sourd, ne pas entendre)	arg. / pop.	pop. / fam.

G) LA DÉRIVATION TERMINOLOGIQUE LARGE DE L'ARGOT: le terme *argot*, enregistré en français encore au XVII^e siècle s'est enraciné peu à peu dans la stylistique fonctionnelle et dans la dialectologie sociale française, mais au XX^e siècle, il manifeste déjà une activité de dérivation renforcée: aux unités *argotique* et *argotiste* connues déjà au XIX^e siècle, on ajoute les termes *argotologie* (qui désigne la discipline scientifique qui étudie l'argot) et *argotologue* (qui désigne le chercheur en matière d'argot).

Parmi les dérivés entrés dans le registre scientifique, on trouve également les termes *argotologique*, *argoterie*, *argolâtre*¹⁴ (amateur de l'argot), *argotophobe* (adversaire de l'argot) et la formation télescopique *jargot*, formée du *jargon* et de l'*argot*¹⁵.

H) LA RÉAPPARITION DES VIEUX ARGOTS VERLAN ET JAVANAIS: il semblait que ces argots étaient déjà oubliés et qu'ils n'avaient laissé qu'un héritage insignifiant et justement quelques mots dans l'argot général. Mais tout d'un coup ils deviennent actifs dans le milieu scolaire, c'est-à-dire ils vivent leur deuxième jeunesse.

Le verlanisé et fantaisiste *yaourt* des enfants de 10 à 12 ans réapparaît. Les syllabes se transposent dans ce cas, mais pas avec la régularité du verlan

¹⁴Les termes sont introduits par J.-P. Goudailler [cité dans 12, p. 48].

¹⁵Le terme est introduit par M. Sourdot [cité dans 12, p. 78].

traditionnel. Le nom lui-même contient la "recette" principale de la formation des mots (*l'envers — verlan*). On enregistre également *ouc de yep* ou *coudyeup* qui signifie *coup de pied* etc. Le verlan réapparu repose sur la métathèse, le plus souvent. Elle se combine avec la suffixation parfois. Ainsi, l'unité *loucherbem* (<*boucher*) est formée par le déplacement de la consonne initiale vers la finale, avec la suffixation en *-em* et l'introduction de la consonne *l* à l'initiale.

Par le *javanais*, on désigne un argotisme formé à travers l'introduction d'une syllabe convenue (*-av-* le plus souvent) dans l'unité du langage français standard. On obtient, par conséquent, *gravosse* du lexème *grosse*, *javai* du syntagme *j'ai* etc.

I) L'APPARITION DE L'ARGOT DANS LA LANGUE LIVRESQUE: l'argot commence à pénétrer peu à peu dans la langue des belles-lettres premièrement grâce aux ballades de Villon écrites en jobelin. Plus tard l'argot est utilisé chaque fois qu'un auteur invite son public à s'encanailler (fait qui se matérialise dans le genre *poissard* à la mode entre 1740 et 1760) ou qu'il cherche un effet de réalité dans la présentation d'un milieu social dans une perspective épique (citons à ce titre V. Hugo qui intitule *L'argot* un chapitre des *Misérables: Quoi ! Comment ! L'argot ! Mais l'argot est affreux ! Mais c'est la langue des chiormes, des bagnes, des prisons, de tout ce que la société a de plus abominable [...]* *Quand à nous, nous conservons à ce mot sa vieille acception précise, consciente et déterminée, et nous restreignons l'argot à l'argot. L'argot véritable, l'argot par excellence, si ces deux mots peuvent s'accoupler, l'immémorial argot qui était un royaume, n'est autre chose; nous le répétons, que c'est la langue laide, inquiète, sournoise, traître, venimeuse, cruelle, louche, vile, profonde, fatale de la misère* (V. Hugo, *Les Misérables*, p. 147)), naturaliste (citons *L'assommoir* ou *Nana* de E. Zola), lyrique (à voir *La chanson des gueux* de J. Richepin) ou populiste (à voir les œuvres de E. Dabit, Fr. Carco etc.).

On travaille l'argot, on lui change la connotation, le contour sonore pour arriver à signaler l'antanaclase et la syllepse dues au contact des significations argotiques et non-argotiques du lexème, ainsi que l'emploi des phraséologismes argotiques. Tout ça se manifeste surtout dans la langue de la prose et de la poésie des années '50-70 du XX^e siècle.

Les années '80-'90 enregistrent également la présence du langage argotique surtout chez San-Antonio (dans *Le Secret de Polichinelle*, *En*

peignant la Girafe, Un Os dans les Noces etc.), Ph. Juan (dans *Bleu comme l'enfer, 37,2° le matin* etc.), D. Pennac (dans *Au bonheur des ogres, La petite marchande de prose, La fée carabine* etc.).

À cette époque sont aussi publiées beaucoup de parodies argotiques sur les textes littéraires les plus célèbres. Ainsi en 1917 apparaît le livre de R. Giraud *L'Académie de l'Argot* dans lequel sont inclus les fragments des 40 oeuvres littéraires du XX^e siècle (ayant pour auteurs M. Aymé, J. Cocteau, S. de Beauvoir, M. Druon, F. Mauriac, A. Maurois etc.) dans une transposition parodique et une traduction argotique.

Les chercheurs en matière argotique mettent en scène deux traits qui ont stimulé la popularisation de l'argot et son apparition dans les belles-lettres: son statut de langage de *connivence* et son caractère *crypté* en harmonie avec la société.

J) LA PRÉSENCE DES ARGOTISMES EN DOSES HOMÉOPATHIQUES DANS LES TEXTES ADRESSÉS AUX ENFANTS: citons les récits de J.-J. Sampe et R. Goscinny du livre *Le petit Nicolas* et les poésies de J.-L. Moreau et P. Coran qu'on trouve sur les pages du *Journal des Enfants* et du *Pif*:

Par la Seine un hippopotame

*S'en vint un jour jusqu'à **Panante*** (Paris) (J.-L. Moreau, *L'Hippopotame*, p. 4).

*Outre son **clebs** (bec) un kleptomane/ A six ibis et six iguanes...*
(P. Coran, *Poème souverain ...*, p. 13).

*S'il te plaît, mon **papichou**¹⁶ (grand-père), tu veux bien me donner un petit cinq francs? demande une petite à son grand-père. Si tu me le demandes correctement, peut-être. Allez, vieux ! Passe-moi vingt **balles** (francs)!* (P. Coran, *Journal des enfants*. no. 30. Série XL, 1989. p. 3).

*Quand un enfant **costaud** (fort) bat un plus faible, vous mettez-vous résolument du côté du plus faible, même s'il y a un gros risque?* (J.-L. Moreau, *Avez-vous bon coeur?* // *Pif*. nr. 152. p. 3).

K) L'EMPLOI DE L'ARGOT DANS LA PUBLICITÉ: adressée au plus large auditoire, la publicité emploie activement les mots argotiques

¹⁶La mise de certains mots en caractères gras nous appartient ici et dans les exemples qui suivent.

comme moyen d'attirer la clientèle. Ainsi à Paris, non loin du centre Pompidou on trouve les restaurants *La Galtouse* (même le nom du restaurant est un argotisme traduit en registre officiel comme *chaudron*) et *Le Loucherbem* (traduit comme *boucher*) dans le menu desquels sont introduits des plats nommés en argot.

Outre ses contours communicatif et esthétique, l'argot publicitaire enregistre encore un contour pragmatique et émotif qui répond à des buts commerciaux.

PREMIÈRE PARTIE : ÉLÉMENTS DE MORPHOLOGIE ARGOTIQUE

2. 1. LE NOM ARGOTIQUE. VUE GÉNÉRALE

Le nom argotique reste une partie du discours autosemantique qui sert à nommer les êtres animés et les choses [19, p. 4]: **papichou** (grand-père), (fusil), **fauche** (vol), **bidoche** (viande) etc.:

*S'il te plaît, mon **papichou*** (P. Coran, *Journal des enfants*, p. 3).

*Not'petit **loupiot**, le dernier, qui a cinq ans, nous a bien distraits. I'voulait jouer au soldat avec moi. J'y ai fabriqué un **flingot*** (H. Barbusse, *Le Feu*, p. 334).

*Ton cochon, ça ferait pas un pli, on dirait tout de suite: c'est de la **fauche** ou bien de la **bidoche** avariée* (M. Aymé, *La traversée de Paris*, p. 49).

Dans la perspective de son extension logique, le nom argotique ainsi que le nom du registre standard peut être commun ou propre.

Le nom *commun* en argot reste à nommer les êtres et les choses de la même espèce: **ciboulot** (tête), **singe** (patron) etc.:

*Ribouldingue, le **ciboulot** illuminé par une idée pyramidale, se dit que sa femme employée en qualité de domestique chez des bourgeois rupins, pourrait rendre de signalés services, attendu qu'elle serait renseignée sur les cachettes où ses **singes** remisaient leur cagnotte et que la bande pourrait travailler à coup sûr* (L. Forton, *Les aventures des Pieds-Nickelés*, L'Épatant, 1909, p. 64).

Un nom *propre* argotique distingue l'être ou la chose des autres êtres ou choses de la même espèce. Il peut être:

1. un *prénom* (d'après la forme): **Azor** (sac de soldat), **Guillaume** (officier allemand), **Philibert** (sac de soldat) etc.:

*Déjà dix heures, les amis, dit Bertrand. On finira de monter **Azor** demain* (H. Barbusse, *Le Feu*, p. 243).

*Il me faut pas seulement la peau, mais les frusques d'un galonné de **Guillaume*** (H. Barbusse, *Le Feu*, p. 63).

*J'verrai ça demain au matin, quand j'mont'rai **Philibert*** (H. Barbusse, *Le Feu*, p. 240).

2. un nom de peuple: **Bicot** (Algériens), **Boche** (Allemand) etc.:

*Et on rapporte des traits de **Bicots**: leur acharnement à l'assaut, leur ivresse d'aller, la fourchette, leur goût de ne pas faire quartier* (H. Barbusse, *Le Feu*, p. 77).

*Moi, dit Biquet, j'ai pas sauvé des Français, mais j'ai poiré des **Boches*** (H. Barbusse, *Le Feu*, p. 61).

3. un nom d'habitant de localité: **Parigot** (Parisien) etc.:

*As-tu creusé le **Parigot** ?* (Ph. Djian, *50 contre 1*, p. 103).

REMARQUE: Les noms de peuples et d'habitants de localités sont orthographiés en majuscules comme dans le français standard.
--

Dans la perspective de la réalité, on distingue les noms argotiques concrets et abstraits.

Un nom *concret* en argot reste celui qui désigne un être ou une chose ayant une existence matérielle: **plombiste** (chasseur qui utilise des plombs de divers calibre), **bibi** (petits chapeaux de femme) etc. :

*Parmi les chasseurs on trouve enfin les petits **plombistes*** (*La chasse*, p. 24).

*Une marchande à la toilette me confiait des nippes à vendre. Sot fripier que j'étais! Malheur! Et je bazardais, rue Aléard, des caracos, des tabliers, des **bibis**, des bas de soie, de vieilles bottines* (Fr. Carco, *Ombres vivantes*, p. 253).

Le nom *abstrait* argotique désigne des qualités, des propriétés, des sentiments etc. qui n'ont pas d'existence matérielle et que notre esprit sépare des êtres et des choses matériels auxquels ils sont unis¹⁷: **bosse** (don), **cosse** (paresse), **poisse** (malchance) etc.:

*J'ai voulu reprendre le boulot aux docks, mais c'était complet. J'avais la **poisse**. Et moi pour le boulot, tu sais, j'ai pas la **bosse** et*

¹⁷Ici on s'accorde avec la tendance de la bonne majorité des chercheurs de définir la chose abstraite comme une chose qui est privée d'existence matérielle. Mais, à l'en croire F. Costermann, tout ce qui tient du contour intérieur humain (sentiments, états d'âme etc.) s'incadre dans le contour matériel de la réalité [5, p. 32].

comme les petits pois j'ai la **cosse** (J. Genêt, *Querelle de Brest*, p. 175).

Dans la perspective de sa signification quantitative, le nom argotique reste individuel ou collectif.

Le nom *individuel* en argot désigne un être ou une chose singulière: **con** (imbécile), **cinquième** (vitesse), **moulin** (moteur) etc.:

Quel con (imbécile) ! (Ph. Djian, *50 contre 1*, p. 124).

Sturmer décroche la cinquième, emballe son moulin d'un coup d'accélérateur furieux, désespéré (G. Arnaud, *Le solaire de la peur*, p. 119).

Le nom *collectif* en argot désigne un ensemble, une totalité des êtres ou des choses: **smala** (famille) etc.:

J'travaillais du matin au soir pour nourrir la smala (H. Barbusse, *Le Feu*, p. 345).

Dans la perspective structurale, le nom argotique est simple ou composé.

Le nom *simple* est formé d'une seule unité qui puisse être dérivée ou non-dérivée: **coco** (ventre, estomac), **Ménilmuche**, **polenta** (cacha de farine de maïs) etc.:

Il faut manger avant de boire. Nous avons marché avec juste un peu de thé dans le coco. Soyez bien contente d'avoir du maïs. D'ailleurs je vais faire la polenta au vin blanc. Ça coupe la fatigue (J. Giono, *Le hussard sur le toit*, p. 350).

Le nom *composé* est constitué de deux ou de plusieurs unités au service d'une notion. Le plus souvent, il renferme le contour structural suivant:

1. **Nom** (+ (-)) **Nom**¹⁸: **boui-boui** (café-concert), **fla-flas** (manières), **fric-frac** (cambriolage), **méli-mélo** (désordre) etc.:

Nous allions écouter les "canzonettes" dans un boui-boui des environs (S. de Beauvoir, *La force de l'âge*, p. 276).

2. **Nom** propre, ancien nom commun + **Nom** commun ou **Verbe**: **jean-foutre** (personne sur laquelle on ne peut pas compter), **tom-pouce** (personne de

¹⁸Nom (+ (-)) Nom se lit de la façon suivante: deux noms écrits dans un seul mot, séparément ou liés par un trait d'union.

très petite taille, nain) etc.:

*Les soldats frappèrent de tranche en criant comme des rats, mais Angélo leur releva vertement les lames et en quelques voltes fort habiles les plaça tous les deux à sa main. Pendant qu'il menait une escrime éblouissante, il prit voluptueusement le temps de dire d'une voix de salon: "Faites-moi la grâce, madame, de galoper droit devant vous. Je vais donner une petite leçon de politesse à ces **jean-foutre**" (J. Giono, *Le Hussard sur le Toit*, p. 307).*

3. **Nom + préposition + Nom: moulin à café** (mitrailleuse) etc.:

*Le **moulin à café!** Un des nôtres, écoute voir: les coups sont réguliers tandis que ceux des Boches n'ont pas le même temps entre les coups; ils font: ... tac-tac-tac ... tac-tac-tac ... (H. Barbusse, *Le Feu*, p. 274).*

4. **Nom + préposition + Verbe: machine à coudre / découdre** (mitrailleuse) etc.:

*C'est pas la **machine à découdre**: c'est une motocyclette qui radine sur le chemin de l'Abri 31, tout là-bas (H. Barbusse, *Le Feu*, p. 274).*

5. **Adjectif_{qual.} + Nom, Adjectif_{num.} + Nom, Adjectif_{num.} + Nom₁ + préposition + Nom₂: bleubite** (nouvelle recrue), **demi-portion** (personne petite, insignifiante), **demi-tête-à-queue** (un renversement) etc.:

*Écoutez, chef, je m'en charge, moi, de lui apprendre le respect au **bleubite** (R. Nimier, *Le Hussard bleu*, p. 22).*

*La Buick fit un bond terrible et un **demi-tête-à-queue**, mais il réussit à la redresser dans un gémissement de toutes les pièces métalliques, et s'arrêta devant la grange (B. Vian, *J'irai cracher sur vos tombes*, p. 203).*

6. **Verbe + (-) Nom ou Verbe + (-) (Article) (-) Nom: coupe-choux** (sabre), **crève-la-faim** (misérable), **croque-mort** (employé des pompes funèbres), **cure-dents** (baïonnette) etc.:

*Un **crève-la-faim** qui cherche à raccrocher des leçons particulières (M. Pagnol, *Topaze*, p. 65).*

Il désigna une baïonnette fichée dans la paroi, près d'une entrée de cagna:

— Là, pendue à **c'cure-dents** qu'est plantée ici là (H. Barbusse, *Le Feu*, p. 32).

7. **Verbe + Adjectif: pète-sec** (personne qui parle sur un ton autoritaire) etc.:

(...) *ce grand pète-sec, ce millionnaire à la mode d'aujourd'hui, hein? regardait-il les gens du haut de sa grandeur, jusqu'à refuser de goûter le vin du pays, de peur sans doute d'être empoisonné!* (É. Zola, *La Terre*, p. 16).

8. **Article + Phrase simple: le je-m'en-fichisme / le je-m'en-foutisme** (l'indifférence), **le je-m'en-fichiste / le je-m'en-foutiste** (personne sur laquelle on ne peut pas compter) etc.:

Pourquoi c'je-m'en-fichisme? (M. Pagnol, *Topaze*, p. 65).

2. 1. 1. Catégories grammaticales du nom argotique

Dans le langage argotique, le nom a trois catégories grammaticales: la détermination, le genre et le nombre.

2. 1. 1. 1. La détermination

La détermination en argot reste une catégorie sémantico-grammaticale qui consiste à présenter les êtres et les choses comme définis ou indéfinis.

La détermination définie présente les noms d'êtres et de choses comme quelque chose de précis ou de connu. Elle se réalise à l'aide:

1. des *articles définis*:

(...) *et moi et ma femme, tous les deux dans la plume (le lit), bien au chaud, avec une petite lampe à côté. C'est ça la vie, tiens, un cochon de temps dehors, et toi et ta petite femme bien au chaud dans la plume, en train d'écouter la pluie, le vent, toute la clique (fanfare)* (R. Merle, *Week-end à Zuydcoote*, p. 24).

2. des *adjectifs possessifs*:

N'importe, ce ne sera pas pour ce coup-ci. Je vais mieux, je serai sur mes pattes (mes pieds) avant quinze jours (...) (É. Zola, *La bête humaine*, p. 43).

3. des *adjectifs démonstratifs*:

Vise-le: j'cherche un trésor. I'dit qu'y en a un que'qu'part dans c'te cambuse (cette maison), dont il est l'beau-père (H. Barbusse, *Le Feu*, p. 113).

4. des contextes précédents ou suivants:

On accuse mon client d'avoir dit: Mort aux **vaches** (agent de police)! "**Le sens de cette phrase n'est pas douteux. Si vous feuilletiez le "Dictionnaire de la langue verte", vous y lirez: "Vachard, paresseux, fainéant qui s'étend paresseusement comme une vache, au lieu de travailler** ». « **Vache, qui se vend à la police, mouchard.**" "**Mort aux vaches!**" se dit dans un certain monde. Mais la question est celle-ci: Comment Crainquebille l'a-t-il dit? (A. France, *Crainquebille*, p. 8).

La détermination *indéfinie* présente les noms d'êtres et de choses comme quelque chose de vague, d'imprécis ou d'inconnu. On exprime la détermination indéfinie à travers:

1. les articles indéfinis:

Léopard avait saisi son ennemi à la gorge et le secouait avec une violence telle que Saigneur poussa **un** gueulement (un cri) de souffrance (M. Aymé, *La Vouivre*, p. 22).

2. les articles partitifs:

Il n'y a qu'une liberté (...), rien qu'une; c'est de voir clair d'abord, et puis ensuite d'avoir **du** pognon (de l'argent) plein les poches, le reste c'est du mou !.. (L.-F. Céline, *Voyage au bout de la nuit*, p. 353).

3. les adjectifs indéfinis:

J'm'ai vu, tout d'un coup, avec une botte pleine dans **chaque** grapin (chaque main) (H. Barbusse, *Le Feu*, p. 36).

4. l'omission (le non-emploi) de l'article:

- Je ramassai son arme (...). Je le fouillais.
- Tu n'as pas d'autres armes?..
- Non..., non...
- Pas **de rigolo** (de pistolet, de revolver) ? pas de grenades...
- Non... Non... (B. Cendrars, *La main coupée*, p. 32).

2. 1. 1. 2. Genre des noms argotiques

En général, le genre est une catégorie grammaticale du nom qui est en accord mutuel avec le sexe de l'être désigné par le nom.

Le nom argotique français connaît aussi deux genres: le masculin et le féminin.

La bonne majorité des êtres animés mâles sont désignés par des noms du genre masculin, les êtres animés femelles – par des noms du genre féminin.

Dans les noms de choses, l'attribution du genre n'a rien de commun avec la distinction des sexes. L'attribution du genre dans les noms inanimés argotiques s'explique par des motifs formels, analogues ou étymologiques. Quand même, on peut relever quelques règles qui peuvent contribuer à la distinction du genre des noms argotiques désignant des choses.

Sont généralement du **masculin**:

1. les noms qui se terminent par une voyelle prononcée (sonore): **barda** (bagage), **blablaba** (bavardage), **caoua** (café), **dodo** (sommeil), **frichti** (repas), **kiki** (gorge), **lourbi** (bagage d'un soldat), **méli-mélo** (désordre), **riffi** (bagarre), **tralala** (luxue), **topo** (discours) etc.:

*(..) mais posez là votre **barda**, nobles étrangers, et prenez donc un glass avant de repartir* (R. Queneau, *Les Fleurs bleues*, p. 19).

*Je suis revenu dans ma chambre, j'ai entendu papa et maman parler un peu et j'ai commencé mon **dodo** à 12 h 14* (J.-J. Sampe et R. Goscinny, *Le petit Nicolas*, p. 11).

EXCEPTION: **baraka** (chance), **cato** (prostituée) et **nouba** (fête) sont du féminin:

*Des hommes comme ça (...) ce n'est pas parce qu'ils sont riches qu'ils doivent faire **la nouba** tous les jours* (G. Duhamel, *Récits des temps de guerre*, p. 48).

*Cette **cato** qui tortillait tant son derrière, autrefois, dans sa belle boutique bleue* (É. Zola, *L'Assommoir*, p. 144).

2. les noms terminés par les suffixes suivants: **-age**, **-as**, **-ement**, **-ment**, **-ier**, **-illon**, **-aille**, **-in**, **-on**, **-oir**, **-ot**, **-is**, **-isme**: **débeçage** (nausée), **épatement** (étonnement), **gibier** (camarade), **bleusaillon** (conscriit), **picaillons** (argent), **margaille** (groupe), **pépin** (ennui, parapluie), **roussin** (policier), **talbin** (billet de banque), **gueuleton** (bon repas), **macaron** (coup), **bécot** (baiser), **marmot** (enfant), **gargouillis** (gargouillement) etc.:

*Après la soupe, j'ai été voir **un gibier** à la onzième, dans la*

ferme, près de l'infirmierie (H. Barbusse, *Le Feu*, p. 185).

On y met un talbin en compresse (Colette, *La Vagabonde*, p. 55).

(...) il regardait Napoléon III comme son ennemi personnel, une canaille qui s'enfermait avec de Morny et les autres, pour faire un gueuleton (É. Zola, *Le ventre de Paris*, p. 94).

3. tous les noms formés d'autres parties de discours ou bien toutes les parties de discours substantivées: **un marqué** (un mois), **le que dalle** (rien), **le toutim** [tutim] (le tout) etc.:

Ce portrait, on me l'avait tiré à Fontevrault, lors de mon dernier sapement, mes dix-huit marqués vécus (Al. Simonin, *Touchez pas au grisbi*, p. 135).

Dans la penderie de ma chambre, ma bonne valise était prête, comme toujours, avec les trois costards, les six limaces et le toutim (Al. Simonin, *Touchez pas au grisbi*, p. 18).

Sont en général du **féminin**:

1) les noms terminés par les suffixes suivants: **-ade, -aille, -aine, -eine, -aison, -ison, -tion, -ade, -ée, -ence, -esse, -eur, -ie, -ille, -ise, -té, -ette, -ure: chaparderie** (vol), **chapardise** (vol), **gueulade** (querelle), **gueulée** (clameur), **rigolade** (amusement), **roulée** (volée de coups), **voirie** (femme de mauvaise vie), **décoction** (pluie d'obus), **trouille** (peur), **ronflette** (sommeil), **déveine** (malchance), **flopée** (grande quantité), **galette** (argent), **margoulette** (visage, figure) etc.:

(...) je les trouve, ces ménages, trop coureurs de plaisir, trop jouisseurs, trop portés à la rigolade (É. et J. de Goncourt, *Journal*¹⁹).

Elle ne sait pas encore la roulée qu'elle va recevoir (Nerval, *Nuits d'octobre*, p. 86).

(...) la clientèle enfantine, qui avait du goût pour la mystification et la chapardise (R. Queneau, *Pierrot mon ami*, p. 78).

Quelque chose de soigné comme décoction! (H. Barbusse, *Le*

¹⁹Apparu le 6 février, 1978, t. VI, p. 13.

Feu, p. 28).

« *T'as eu les jetons ?* » « *Tu parles. Jamais eu **une** telle **trouille** de ma vie. Même pendant les bombardements* » (R. Queneau, *Zazie dans le métro*, p. 26).

2. 1. 1. 2. 1. Noms argotiques dont le sens dépend de leur genre

Dans le lexique argotique français, il existe des noms qui ont la même orthographe, mais qui sont de genre différent suivant leur sens et le contexte. Les plus fréquents de ces noms sont:

BOURRE

- au masculin signifiant *policier*,
- au féminin - *hâte*:

*Méfie-toi, la Caille; les mecs font le jeu des **bourres*** (Fr. Carco, *Jésus-la-Caille*, p. 18).

*Bon, dis donc, je raccroche parce que je n'ai pas le temps, ce matin je suis plutôt à la **bourre*** (C. Saint-Laurent, *La Mutante*, p. 111);

COCO

- au masculin signifiant *camarade* ou *copain*,
- au féminin – *cocaïne*:

*N'vous en faites pas, j'vs dis. Tenez, vous allez voir: Eh, Lamuse, mon vieux **coco**, aide-moi* (H. Barbusse, *Le Feu*, p. 105).

« *On a vu un inspecteur de la Mondaine, tout à l'heure.* » « *Il vient d'arrêter une équipe qui trafiquait avec la drogue... Au fait, Silien, c'est un peu ton truc, je crois, l'héroïne... la **coco** ?* » (J.-P. Melville, *le Doulos* (scénario), p. 23) ;

COGNE

- au masculin signifiant *policier*,
- au féminin - *la police*:

*Or, sous tous les cieux sans vergogne,
C'est un usage bien établi,
Dès qu'il s'agit d'rosser **les cognes***

Tout l'monde se réconcilie (G. Brassens, *Hécatombe*²⁰) ;

On appela la cogne... (C. Saint-Laurent, *La Mutante*, p. 104).

TATA

- au masculin signifiant *homosexuel*

- au féminin – *tante*:

« *Le tonton est un tata.* » « *C'est pas vrai, gueula Gridoux, c'est pas vrai, je vous défends de dire ça* (R. Queneau, *Zazie dans le métro*, p. 78).

(...) *des dîners, que la tante Massabie faisait, tous les dimanches, chez sa mère. C'est curieux, cette figure de la tata, de cette vieille dévouée, qui avait douze cents francs de rente et qui s'était faite domestique de son neveu* (Éd. et J. de Goncourt, *Journal*²¹).

REMARQUE: Dans cette classe de noms, on peut inclure partiellement le lexème *boulot* aussi. On dit « partiellement », parce que celui-ci a les significations suivantes: 1) *ouvrier (ouvrière)* et 2) *travail*. Donc, dans ce chapitre, on va opposer le nom masculin *boulot* (travail) au nom féminin *boulot* (ouvrière):

On ce tape ce boulot (G. Chevalier, *Clochemerle*, p. 210).

Cette boulot, quelle cafeteuse (idem, p. 68) !

2. 1. 1. 2. 2. Formation du féminin des noms argotiques

1. Dans la bonne majorité des cas, on forme le féminin du nom argotique français en ajoutant un -e muet à sa forme masculine:

braillard (criard) – **braillarde** (criarde), **cafard** (dénonciateur) – **cafarde** (dénonciatrice), **dégonflard** (lâche) – **dégonflarde** (lâche), **démerdard** (débrouillard) – **démerdarde** (débrouillarde), **fouinard** (fouineur) – **fouinarde** (fouineuse), **trouillard** (poltron) – **trouillarde** (poltronne) etc.:

Je vais coucher chez une copine, une démerdarde qui dès le lendemain me trouve une place (R. Queneau, *Loin de Rueil*, p. 217).

²⁰Présenté dans *Poèmes et Chansons*, p. 19.

²¹À voir dans le numéro du 5 décembre, 1883, t. VI, p. 198.

2. Les noms qui se terminent au masculin en **-e** muet ou en une consonne orthographiée, mais non-prononcée ne changent pas au féminin. Ce sont les articles et les déterminants qui indiquent leur genre: un/une **apache** (un bandit/une bandite), un/une **ballot** (un sot/une sotte, un fou/une folle), ce/cette **boulot** (cet ouvrier/cette ouvrière), ce/cette **cancre** (cet écolier paresseux/cette écolière paresseuse), un/une **dingo** (un fou/une folle), un/une **lardon** (un/une bébé), mon/ma **pote** (mon ami/mon amie, mon copain/ma copine) etc.:

« *Cet apache, la frappe, le crapulard ! Mais, attends, l'me revaudra ça !* » (H. Barbusse, *Le Feu*, p. 51).

« (...) *ma boudeuse et fraîche apache* » (Colette, *La Vagabonde*, p. 67).

A poil comme elle était donc, cette dingo, v'là qu'elle entre tout droit dans l'église (...) (G. Chevalier, *Clochemerle*, p. 398).

REMARQUE:

Dans le langage argotique, certains noms terminés au masculin en **-e** muet ont le féminin en **-esse**: **bougre** (gaillard) — **bougresse** (gaillarde), **gonze** (type) — **gonzesse** (typesse) etc. :

Pauvre cher bougre, j'ai bien envie de t'embrasser (G. Flaubert, *Lettre à L. Bouilhet*, p. 574).

Ah ! la bougresse de lune ! Elle en dégage une poésie ! (J. Renard, *Journal*²², p. 106).

Les gonzes me suivent et voilà les magnés et les giries avec Lange, le patron de la boîte (...) (Fr. Carco, *Jésus-la-Caille*, p. 14).

Elle craignait pour lui la caserne. M. Colombin rigolait: "Oh ! ça, c'est la belle vie, pour sûr. Et qu'est-ce qu'il y a comme gonzesses?" (L. Aragon, *Les Beaux Quartiers*, p. 56).

3. Les noms terminés au masculin en **-er** et **-ier**, outre le **-e** final, prennent un accent grave sur le pénultième – **e** -: **cambusier** (aubergiste) — **cambusière** (aubergiste), **cantinier** (gérant d'une cantine militaire) — **cantinière** (gérante d'une cantine), **taulier** (propriétaire d'un hôtel) — **taulière**

²²Apparu le 3 septembre 1906.

(propriétaire d'un hôtel, **tôlier** (celui qui fabrique, travaille ou vend la tôle) — **tôlière** (celle qui fabrique, travaille ou vend la tôle) etc.:

Vlà l'taulier (L. Aragon, *Les Beaux Quartiers*, p. 56).

4. Les noms terminés au masculin en **-on**, **-en**, **-ien**, **-at**, **-et**, **-ot** et **-el** doublent n, t, l au féminin: **maton** (gardien) — **matonne** (gardienne), **pion** (surveillant) — **pionne** (surveillante), **mouflet** (enfant) — **mouflette** (enfant), **pipelet** (concierge) — **pipelette** (concierge), **loupiot** (petit enfant) — **loupiotte** (petite enfant), **Parigot** (Parisien) — **Parigotte** (Parisienne) etc.:

Toutes les femmes, voyez-vous ça... Mais tu n'es qu'une mouflette (R. Queneau, *Zazie dans le métro*, p. 88).

5. En argot, les noms terminés au masculin en **-eur** forment leur féminin en **-euse** comme les noms du registre standard:

bosseur (travailleur) — **bosseuse** (travailleuse),
bouffeur (un gros mangeur) — **bouffeuse** (une grosse mangeuse),
cafeteur (dénonciateur) — **cafeteuse** (dénonciatrice),
chapardeur (voleur) — **chapardeuse** (voleuse),
dégonfleur (lâche) — **dégonfleuse** (lâche),
faucheur (voleur) — **faucheuse** (voleuse),
fricoteur (trafiquant malhonnête) — **fricoteuse** (trafiquante malhonnête),
loupeur (fainéant) — **loupeuse** (fainéante),
rabioteur (profiteur) — **rabioteuse** (profiteuse),
roupilleur (dormeur) — **roupilleuse**,
truqueur (prostitué) — **truqueuse** (dormeuse) etc. :

*Seule, Céline m'a émue. Elle ne disait rien, mais me considérait d'un air méfiant, incrédule, et je retrouvais tout à coup ma soeur d'autrefois, la redoutable aînée, la **cafeteuse**, qui devinait avant tout le monde mes comédies et mes mensonges* (G. Dormann, *Le chemin des dames*, p. 234).

*Sa main rapide de **chapardeuse**, habile à filouter naguère les oranges des étalages, a saisi une grosse rosé pourpre (...)* (Colette, *La Vagabonde*, p. 58).

6. Les noms terminés au masculin en **-teur**, changent au féminin **-teur** en **-trice**: **fabricateur** (menteur) — **fabricatrice** (menteuse) etc.:

Quelle fabricatrice ! (Colette, *La Vagabonde*, p. 58).

7. Les noms terminés au masculin en **-x** changent au féminin **-x** en **-se** [**z**]: **graisseux** (cuisinier) — **graisseuse** (cuisinière) etc. :

Qui est c't'graisseuse? (H. Bazin, *Madame Ex*, p. 167).

8. Certains noms argotiques forment le féminin du radical du masculin, mais d'une façon particulière. Ce sont le plus souvent:

bêta (bête) - **bêtasse** (bête),

bibi (chéri) — **bibiche** (chérie),

chouchou (favori) — **chouchoute** (favorite):

La jeune dame appelait son mari mon bibi (Les Omnibus, *Premiers voyages de Cadet-la-Blague*, p. 6).

Quel petit bijou d'épouse !... mais j'entrevois dans le lointain un avenir d'homme de Couleur. Oh ! patience, ma bibiche (Anicet-Bourgeois et Brisebarre, *Quatre-vingt-six moins un*, p. 116).

Moi, je peux répéter ce que vous avez dit, mademoiselle, a dit Agnan, qui est le premier de la classe et le chouchou de la maîtresse, et la classe a continué (J.-J. Sempe et R. Goscinny, *Le petit Nicolas* p. 32).

Et ce dont tu rêves, pauvre idiot ! c'est d'aller faire ta chouchoute là-bas, de profiter du fric des gogos dont ton père ravale le portrait (H. Bazin, *Madame Ex*, p. 182).

9. Pour former le féminin de certains noms du vocabulaire argotique on se sert des unités qui diffèrent beaucoup ou totalement des formes masculines de ces noms:

gars (jeune homme) — **garce** (jeune fille),

mec (jeune homme) — **nana** (jeune fille),

pépé (grand-père) — **mémé** (grand-mère),

tonton (oncle) — **tata** (tante) etc.:

(...) tous nos gars: le gars Bixiou, le gars Lora ! Enfin toute notre séquelle ! (H. de Balzac, *La cousine Bette*, p. 479).

Au lit par exemple, c'était une superbe affaire et on y revenait et elle nous donnait bien de la joie. Pour une garce c'en était une vraie (L.-F. Céline, *Voyage au bout de la nuit*, p. 62).

*Le petit **mec**, celui dont je vous parle, depuis quelque temps, il m'a l'air de tourmenter autour* (J. Romain, *Les hommes de bonne volonté*, p. 19).

*Claude, y pensait Bernard, lui amènerait une **nana**, une jolie* (T. Duvert, *Passage des fantaisies*, p. 46).

*Nous y sommes entrés et, quand nous nous sommes assis, les ressorts dans les fauteuils ont fait un drôle de bruit, comme le fauteuil de **pépé**, chez **mémé**, que **mémé** ne veut pas faire arranger parce qu'il lui rappelle **pépé*** (J.-J. Sempe et R. Goscinny, *Le petit Nicolas*, p. 80).

*Grand-mère, on a sonné, je vais ouvrir en m'en allant... Grand-mère, cria-t-elle dans le couloir, c'est **tonton** Gaston!* (Colette, *La naissance du jour*, p. 295).

*(...) des dîners, que la tante Massabie faisait, tous les dimanches, chez sa mère. C'est curieux, cette figure de la **tata**, de cette vieille dévouée, qui avait douze cents francs de rente et qui s'était faite domestique de son neveu* (Éd. et J. de Goncourt, *Journal*, p. 198).

10. Dans le lexique de l'argot français, il y a des noms qui n'ont qu'un seul genre, masculin ou féminin, mais qui peuvent nommer aussi bien un être ou une chose du genre masculin ou féminin: **une cloche** (un niais/une niaise, un maladroit/une maladroite), **un toubib** (un médecin, une femme médecin), **une vache** (une personne méchante du sexe masculin ou féminin), **un zig** ou **zigue/zigoto** (un type/une typesse, un individu/une individuée) etc.:

*Parle-nous de c'que t'as vu pendant ton hôpital et ta convalo, **vieille cloche** depuis le jour que t'es parti avec tes bagages, et ta gueule entre parenthèses* (H. Barbusse, *Le Feu*, p. 152).

*Il n'a rien eu, mais il est tout de même mort d'saisissement quand il a vu son macaroni les jambes en l'air; un spasme de coeur, qu'a dit **le toubib*** (H. Barbusse, *Le Feu*, p. 60).

*Ma femme?? ... c'est... c'est... **une vache** ... oui, Célestine ... **une vache** ... **une vache** (...) Oh, vous êtes si douée, si douée, vous ... vous êtes si gentille !... Vous devez être si bonne !... Tandis que **cette vache**...* (O. Mirabeau, *Le journal d'une femme de chambre*, p. 90).

*Ce que je pense de Madame de Réveillon, ami ? nous a dit la toute gracieuse divette. D'abord c'est qu'elle est avant tout, passez-moi l'expression, **bon zig**, et pas duchesse pour deux sous (M. Proust, Jean Santeuil, p. 504).*

*Ah ! monsieur Voussois, dit Paul, vous êtes un drôle de **zigoto** (R. Queneau, Pierrot, mon ami, p. 45).*

REMARQUE :

Bicot (Algérien) ne s'utilise que pour désigner un homme. On rencontre de même la forme **Bic**:

*Et on rapporte des traits de **Bicots**: leur acharnement à l'assaut, leur ivresse d'aller à la fourchette, leur goût de ne pas faire quartier (H. Barbusse, Le Feu, p. 77).*

11. Un grand nombre de noms argotiques désignant des professions, des métiers sont seulement du genre masculin:

bleubite (recrue),
duvetier (jeune soldat sans expérience),
fayot (sous-officier réengagé),
galonnard (officier),
griffeton (soldat),
juteux (adjudant),
loufiat (garçon de café),
major (médecin militaire),
mannezingue (marchand de vin),
patachon (chauffeur),
plombiste (chasseur qui utilise des plombs de divers calibres),
popotier (officier),
roussin (policier),
tringlot (soldat),
troufion (soldat) etc.:

*Et Pierson, qui était **fayot**, parlerait de l'armée et de la guerre (R. Merle, Week-end à Zuydcoote, p. 24).*

*- C'est comme moi avec Dodore, **l'juteux** de la 13^e quand j'faisais mon congé (H. Barbusse, Le Feu, p. 69).*

*Et toi **loufiat**, cria-t-il au garçon, voilà de la brise, éteint-là, il*

y a cinq chopines à payer (...) (Huysmans, *Marthe*, p. 13).

Le samedi, il va dîner avec une autre chez un mannezingue, où il a commandé d'avance son dîner (...) (Éd. et J. de Goncourt, *Journal*, t. II, p. 152).

Parmi les chasseurs on trouve enfin les petits plombistes et les grands plombistes (*La chasse*, n°229, p. 24).

Dame ! il ne se serait plus dérangé, ça aurait joliment remplacé les dés à coudre de ce roussin de père Colombe ! (É. Zola, *L'Assommoir*, p. 50).

Ils s'entendent tous pour exploiter l'trouffion (H. Barbusse, *Le Feu*, p. 46).

12. Quelques noms qui ne s'appliquent qu'à des femmes n'ont pas de forme masculine:

une cabouletière (serveuse d'un petit restaurant),

une pépée (une jeune fille),

une mémère (une femme d'un certain âge) etc.:

C'est là que j'ai rencontré, pour la première fois, Héloïse, tu sais, la grosse mémère blonde... (Huysmans, *En ménage*, p. 94).

13. En dépit du genre logique quelques noms qui ne s'appliquent qu'à des hommes sont du féminin : **une bleusaille** (un conscrit) etc.:

Son rejeton, une bleusaille (Gautier-Boissière, *Cellard et Rey*, p. 83).

REMARQUE:

Il faut noter qu'en français argotique ainsi qu'en français officiel, il y a un certain nombre de noms qui en modifiant leur genre changent complètement de sens:

un bossu (un lièvre) - **une bossue** (une baleine),

le dur (le train) - **la dure** (la viande),

un micheton (le client d'une prostituée) – **une michetonneuse** (une prostituée),

un nègre (une puce) - **une négresse** (une bouteille de vin),

un pépé (un grand-père) – **une pépée** (une jeune fille) etc.:

*Paraît même qu'elle leur y a donné, pour rien, **un bossu**, qu'i's sont en train de becqueter en civet* (H. Barbusse, *Le Feu*, p. 111).

*On a du bois, dit Blaire, mais faut l'allumer. Autrement, comment faire cuire **c'te dure*** (H. Barbusse, *Le Feu*, p. 261).

*Et le vin donc, mes enfants, ça coulait autour de la table comme l'eau coule à la Seine (...) Encore **une négresse** qui avait la gueule cassée! Dans un coin de la boutique, le tas des **négresses** mortes grandissait, un cimetière de bouteilles sur lesquelles on poussait les ordures de la nappe* (É. Zola, *L'Assommoir*, p. 279).

2. 1. 1. 3. Nombre des noms argotiques

En argot ainsi qu'en français officiel, la catégorie du nombre est basée sur la notion de quantité et par conséquent touche au côté quantitatif des noms. Habituellement ce sont les noms individuels qui ont deux nombres: le singulier et le pluriel.

Le *singulier* désigne un seul être ou une seule chose: **une cambuse** (une auberge), **une cocotte** (une poule), **une pépée** (une jeune fille), **une pomme** (une tête) etc.:

*À qui la **cocotte**?* (H. Barbusse, *Le Feu*, p. 265).

Le *pluriel* indique plusieurs personnes ou choses: **des cambuses**, **des cocottes**, **des pépées**, **des pommes** etc.:

*Y a des **pépées** dans l'pays* (H. Barbusse, *Le Feu*, p. 111).

2. 1. 1. 3. 1. Formation du pluriel des noms simples argotiques

1. La grande majorité des noms simples argotiques font le pluriel en

ajoutant -s au singulier: **un cafard** (un dénonciateur) — **des cafards** (des dénonciateurs), **une pipe** (une cigarette) — **des pipes** (des cigarettes), **une tourterelle** (une bombe) — **des tourterelles** (des bombes) etc.:

*Mieux vaut passer à la ronde son paquet de **pipes**, même si ça le vide aux trois quarts de son contenu. Mais surtout, vaut mieux montrer son cul que son paquet de **pipes*** (A. Sarrazin, *La Cavale*, p. 49).

*Dans l'Argonne, dit Lamuse, mon frère m'a écrit qu'i's r'çoivent **des tourterelles*** (H. Barbusse, *Le Feu*, p. 282).

2. Les noms terminés au singulier en **-au** et **-eau** font le pluriel en **-x**: **un carreau** (un oeil) - **des carreaux** (des yeux), **un poteau** (un copain, un ami) - **des poteaux** (des copains, des amis), **un zigoteau** (un individu) - **des zigoteaux** (des individus) etc.:

*Comme je l'racontais tout à l'heure à c'gros presse-papier, j'ai ouvert **les carreaux** juste à temps pour me cramponner ma foile de tente qui fermait mon trou et qu'un de ces fumiers-là parlait de m'grouper* (H. Barbusse, *Le Feu*, p. 29).

*Eh ! **les poteaux**, v'nez mirer ça. Des gens* (H. Barbusse, *Le Feu*, p. 64).

2. 1. 1. 3. 2. Pluriel des noms argotiques composés

1. Les noms composés dont les unités sont écrites en un seul mot, font leur pluriel comme les noms simples, c'est-à-dire ils prennent **-s** ou **-x** à la fin de la deuxième unité composante:

*Quelques jours de paix, et puis on l'embarqua, lui et d'autres **bleubites** (nouvelles recrues) sur le Sidi-Bel-Abbes, direction Oran* (J. Cordelier, *La Passagère*, p. 159).

2. Quand le nom composé est formé de deux noms écrits séparément ou liés par un trait d'union, ces noms prennent tous les deux la marque du pluriel: **des bouis-bouis** (des cafés) etc.:

*Les **bouis-bouis** d'la ville, vous savez...* (J. Cordelier, *La Passagère*, p. 45).

3. Quand le nom composé est formé de deux noms réunis entre eux par une préposition, le premier nom seul prend la marque du pluriel:

*C'est des gaz asphyxiants, probable. Préparons nos sacs à figure (masques à gaz) (H. Barbusse, *Le Feu*, p. 277).*

4. Quand le nom composé est formé d'un nom et d'un adjectif ou d'un adjectif et d'un nom, ils prennent tous les deux la marque du pluriel:

*Tous, becs-salés (ivrognes) et cossards ! Ils se les roulent toute la journée à l'arrière, et ils ne sont pas fichus de monter à l'heure (H. Barbusse, *Le Feu*, p. 43).*

EXCEPTION:

un demi-portion (personne petite, insignifiante) fait au pluriel **des demi-portions**.

5. Quand un nom composé est formé d'un verbe et d'un nom, il reste invariable, soit que le nom est au singulier ou au pluriel:

des casse-cou (des téméraires),

des casse-graine (des repas sommaires),

des casse-pipes (des guerres),

des garde-mites (des garde-magasins),

des pique-pouces (des tailleurs),

des pompe-la-sueur (des patrons d'entreprises),

des pue-la-sueur (des ouvriers, des travailleurs),

des tire-fesses (des téléskis),

des tire-jus (des mouchoirs),

des tire-sous (des personnes qui extorquent de l'argent) etc. :

*Il y a une majorité stupéfiante de casse-cou, de batailleurs, toujours prêts à relever un défi (R. Martin du Gard, *Les Thibault*, t. VII, p. 144).*

*Il a assez de ses pue-la-sueur pour les défendre (R. Dorgèles, *Tout est à vendre*, p. 326).*

*Et si l'on plaçait des enceintes BES sur les tire-fesses à la montagne, puisqu'elles ne craignent pas la neige? (J. Thévenot, *Hé ! La France*, p. 82).*

Cet orgueil ne l'empêchait pas, dans le but d'améliorer ce qu'il appelait "son traitement", d'accepter pour ses courses des rémunérations qui l'avaient fait prendre en horreur à Françoise: "(...)

*Tout ça, c'est des **tire-sous**." Catégorie où (...) elle rangeait déjà Albertine, parce qu'elle me voyait souvent demander à maman, pour mon amie peu fortunée, de menus d'objets, des colifichets (...) (M. Proust, *Sodome et Gomorrhe*, t. III, p. 790).*

6. Quand un nom composé est formé d'un verbe et d'un nom (introduit ou non par un article) réunis par une préposition, il reste invariable de même: **des monte-en-l'air** (des cambrioleurs), **des tire-au-cul** (des paresseux) etc.:

*Une fois, une bande de **monte-en-l'air**, qui opérait surtout dans la région de Saint-Mandé et de Vincennes, avait adopté comme quartier général le fond d'une des galeries (J. Romains, *Les hommes de bonne volonté*, p. 205).*

REMARQUE:

Si le nom composé est formé d'un nom et d'un verbe réunis par une préposition, seul le nom prend la marque du pluriel: **une machine à coudre** (une mitrailleuse) - **des machines à coudre** (des mitrailleuse) etc.:

*Prends ces **machines à coudre**! (H. Barbusse, *Le Feu*, p. 34).*

7. Quand un nom composé est formé d'un verbe et d'un adjectif, il ne varie pas au pluriel: **des pète-sec** (des personnes autoritaires qui donnent des ordres) etc.:

*Qui ces **pète-sec** ? (H. Barbusse, *Le Feu*, p. 67).*

8. Si un nom composé est formé 1) d'un nom propre passé dans la catégorie des noms communs et 2) d'un nom commun, seulement le deuxième nom prend la marque du pluriel: **des tom-pouces** (des nains):

*Appelle les **tom-pouces**, les mecs au clebs infini... (J. Romains, *Les hommes de bonne volonté*, p. 208).*

9. Si le nom composé est formé d'un nom propre passé dans la catégorie des noms communs et d'un verbe, tous les deux composants restent invariables: **des jean-foutre** (des personnes sur lesquelles on ne peut pas compter):

Les soldats frappèrent de tranche en criant comme des rats, mais Angélo leur releva vertement les lames et en quelques voltes fort habiles les plaça tous les deux à sa main. Pendant qu'il menait

*une escrime éblouissante, il prit voluptueusement le temps de dire d'une voix de salon: "Faites-moi la grâce, madame, de galoper droit devant vous. Je vais donner une petite leçon de politesse à ces **jean-foutre**"* (J. Giono, *Le Hussard sur le Toit*, p. 307).

2. 1. 1. 3. 2. 1. Noms argotiques qui changent de sens en changeant de nombre

En argot il y a des noms qui ont un sens au singulier et un autre au pluriel: **le dur** (le train) - **les durs** (les fers d'un détenu):

*Il prit son billet en vitesse et **son dur** juste à temps (...)* (R. Queneau, *Le dimanche de la vie*, p. 96).

*Résultat, six mois après, on s'est retrouvé **aux durs*** (A. Sarrazin, *La Cavale*, p. 307).

2. 1. 1. 3. 2. 2. Noms employés seulement au pluriel

En français argotique, il y a des noms qui s'emploient seulement au pluriel: **des clopinettes** ou **clopes** (rien) etc.:

- *Vous êtes un faux frère, lui dit-il. Signez un papier.*
- *Transigeons, dit l'abbé. Quinze jours d'indulgence?*
- ***Des clopinettes**, dit le gardien* (B. Vian, *L'Automne à Pékin*, p. 35).

2. 1. 1. 3. 2. 3. Noms sans pluriel

N'ont pas de pluriel:

1. les noms désignant une substance, une masse homogène: **le frometon** / **from'ton/ frome** (le fromage), **le jus** (l'eau), **le suc** (le sucre) etc.:

*Mais j'aim'rais mieux faire comm'les marchands d'gruyère des trous dans **du from'ton*** (B.Vian, *Tango interminable des perceurs de coffres-forts*, in *Textes et chansons*, p. 165).

*Les noyés qui, selon le courant, s'en vont échouer à Puteaux, à Argenteuil quand ils se sont jetés dans **le jus** à Charenton par exemple, ou à Bercy (...). C'est autre chose que le plongeon dans une eau morte* (Fr. Carco, *Ombres vivantes*, p. 219).

*Tu parles d'une clarté ! On voit l'**suc** qui s'balade au fond du verre* (H. Barbusse, *Le Feu*, p. 112).

2. la majorité des noms abstraits: **la cosse** (la paresse) etc.:

Sans ça, monsieur a la cosse toute la journée (H. Barbusse, *Le Feu*, p. 43).

2. 1. 1. 4. Le vocatif

Le lexique argotique est constitué en bonne partie par des éléments injurieux. La fonction privilégiée des injures est l'apostrophe par laquelle est désignée la personne à qui le producteur du discours s'adresse et qui, séparée du reste de la phrase par une pause, n'a pas de véritable fonction syntaxique²³:

"*Tourne-toi, salope* (bête)». « *C'est la première fois qu'on m'appelle salope* » (J. Giono, *Le chant du monde*, p. 169).

"*Enfoiré* (imbécile), *t'as du chloroforme ?*" (Ph. Djian, *50 contre 1*, p. 188).

Le nom en apostrophe peut être ou non déterminé²⁴. S'il l'est, il ne peut l'être que par:

1. l'article défini:

Ah ! la couillasse ! T'es ici ? (Ph. Djian, *50 contre 1*, p. 101).

2. l'adjectif possessif²⁵:

"*Faudrait savoir, mes empaffes !*" (L.-F. Céline, *Casse-pipe*, p. 8).

« *Au rasoir que je vais te travailler, mon salaud !* " (Ph. Djian, *50 contre 1*, p. 101).

3. l'adjectif qualificatif antéposé *sale*: *sale andouille, sale con* etc.:

²³Nous osons affirmer que toute grammaire doit être une grammaire du contexte ou une grammaire discursive. Mais toutes les grammaires du français standard sont des grammaires hors de la notion de contexte et de discours. C'est pourquoi ces grammaires voient dans le vocatif un affonctif.

Dans la perspective discursive de l'étude, l'apostrophe remplit la fonction d'une apposition dynamique (identifiée à travers la perspective du récepteur) qui s'emploie dans les textes dynamiques et s'oppose à l'apposition traditionnelle (identifiée à travers la perspective du référent). Comparez: 1) *Il jeta à Paul: Mon salaud* et 2) *Paul, ce salaud*.

²⁴En général, le nom argotique en apostrophe reste non-déterminé. Ainsi, on n'enregistre pas de détermination pour les noms en apostrophe *canaille, salaud, fumier, connard, pute* et les locutions *résidu de capote, peau de balle* etc.

²⁵Mais ces unités lexicales ne figurent pas devant tout nom.

Pour mézingue, **sale con**, *t'es un salaud* (L.-F. Céline, *Casse-pipe*, p. 13).

4. l'adjectif qualificatif *petit* antéposé à un nom: *petit con*, *petit salopard*, *petite canaille*, *petit salaud*, *petit fumier*, *petit connard* etc.:

Petite canaille ! (San-Antonio, *T'es beau, tu sais* ! p. 16)

5. l'adjectif qualificatif antéposé *grand*: *grand saligaud*, *grand mariol* etc.:

Grand mariol (idem, p. 88) !

6. l'adjectif qualificatif antéposé *gros*: *gros con*, *grosse connasse* etc.:

Gros con (idem, p. 36) !

7. l'adjectif qualificatif antéposé *vieux*: *vieux salaud*, *vieux con* etc.:

T'es content, **vieux con** (L.-F. Céline, *Casse-pipe*, p. 37) ?

8. l'adjectif qualificatif antéposé *pauvre*: *pauvre con*, *pauvre salaud* etc.:

Pauvre con, *t'as la fraise bombée* (idem, p. 22) !

9. l'adjectif qualificatif antéposé *sacre*: *sacre fumier* etc.:

Il lui jeta : Sacre fumier ! Tas d'ordure (San-Antonio, *T'es beau, tu sais* ! p. 65).

10. l'adjectif qualificatif antéposé *foutu*: *foutu con* etc.:

- **Foutu con**.

- *Quoi ?* (idem, p. 31).

11. l'adjectif qualificatif antéposé *sinistre*: *sinistre con* etc.:

Ah ! sinistre con ! Parbleu ! (B. Vian, *J'irai cracher sur vos tombes*, p. 46).

12. l'adjectif qualificatif antéposé *sombre*: *sombre connard* etc.:

Triste clochard ! Sombre connard ! (idem, p. 123).

13. l'adjectif qualificatif antéposé *triste*: *triste con* etc.:

Est-ce possible ? Parle, triste con ! (L.-F. Céline, *Casse-pipe*, p. 39).

Certains adjectifs se postposent par rapport au nom: *brute épaisse*, *im-*

bécile heureux etc.:

Tu parlotes trop, brute épaisse (idem, p. 49).

Ces qualificatifs, de sens parfois opposé (*grand/petit; sacre/infâme* etc.), ont à l'évidence une fonction essentiellement expressive. Toutefois, ils ne sont pas forcément interchangeable: *pute épaisse*, par exemple, serait une combinaison fautive en français argotique.

Certains noms argotiques fonctionnent comme actualisateurs des autres noms argotiques. Les noms les plus répandus sont, dans ce cas, les unités *gueule, tronche, bougre, bigre* et *graine*.

Gueule introduit le plus souvent un nom ou un participe substantivé à un contour sémantique très divers: un mot réputé, interdit ou même injurieux: *gueule de con, gueule d'enflé* etc.:

Gueule de con ! Fauchard ! (H. Barbusse, *Le Feu*, p. 34).

Dans la bonne majorité des cas il est suivi de la préposition *de*: *gueule de*. Ce nom peut d'ailleurs être suivi d'un complément: *gueule de pet de mammoth*. Ou bien ce nom n'est en rien tabou et *gueule de* est alors plus qu'un simple présentatif: il aide à introduire une valeur argotique injurieuse: *gueule de teckel!*

Gueule de est aussi suivi souvent de noms d'animaux variés: *gueule de rat, gueule de chacal* etc.:

Ferme, gueule de rat (imbécile)! (H. Barbusse, *Le Feu*, p. 76).

Gueule en fonction de vocatif peut être suivi également d'un adjectif argotique: *gueule moche, gueule bouffie*:

Gueule moche (naïf), *fit-il vite* (H. Barbusse, *Le Feu*, p. 14).

Tronche peut avoir le même fonctionnement, mais il paraît d'un emploi moins fréquent et plus limité: *tronche de con* (imbécile), *tronche d'abruti* (sot), *tronche de macaque* (homme à un extérieur dégoûtant):

Troche de macaque, tu m'vas mal? (R. Nimier, *Le Hussard bleu*, p. 78).

Bougre et *bigre* ne peuvent pas être suivis que d'un syntagme prépositionnel, car on dit toujours *bougre de* et *bigre de*:

Bougre de patate (imbécile)! (B. Vian, *L'automne à Pékin*, p. 56).

Les noms qui suivent les noms *bougre* et *bigre* peuvent être des noms d'animal à valeur métaphorique ou des noms employés métaphoriquement avec une valeur injurieuse: *bougre* ou *bigre de salopard*, *bougre* ou *bigre de cloche*, *bougre* ou *bigre de patate*, *bougre* ou *bigre de ballot* etc.

Bougre de et *bigre de* sont souvent suivis d'un terme tabou et/ou injurieux exprimé par

1) un nom: *bougre d'andouille*, *bougre de jean-foutre* etc.:

Quel bougre d'andouille! (H. Barbusse, *Le Feu*, p. 33);

2) un adjectif ou un participe employé comme nom: *bigre de minable*, *bougre de dégonflé* etc.

A la différence des mots *gueule* et *tronche*, les unités *bougre* et *bigre* fonctionnent aussi comme interjections et peuvent donc s'employer seules:

*Le marquis de Saint-Loup-en Bray ! Ah ! **Bougre** ! s'était-il écrie, usant du juron qui était chez lui la marque la plus forte de la déférence sociale* (M. Proust, *À l'ombre des jeunes filles en fleurs*, p. 18).

Outre cela, les unités *bougre* et *bigre*, en raison de leur signifié peuvent s'employer avec n'importe quel mot, ce qui n'est théoriquement pas le cas des unités *gueule* et *tronche*: *bougre de vieux salaud*; *bigre de sale grognasse*, *bougre de petit salopard* etc.:

Bougre de vieux salaud (B. Vian, *L'Automne à Pékin*, p. 55)!

L'unité *graine (de)* apparaît de préférence avec les noms. On dit *graine de salope*, *graine de salaud* etc.:

Graine de salaud ! Que d'jours passés à la cosse (M. Proust, *À l'ombre des jeunes filles en fleurs*, p. 72) !

L'apostrophe argotique peut s'insérer dans une phrase commençant par l'unité *Va*, qui a alors une fonction de présentatif de l'injure. *Va* est alors suivi de *donc* et le terme injurieux est précédé de l'interjection *eh*:

Va donc, eh con, couillasse (H. Barbusse, *Le Feu*, p. 34).

2. 2. L'ARTICLE EN ARGOT²⁶

En argot l'article reste une partie de discours sinsémantique que l'on place devant:

- un nom pour indiquer que celui-ci est pris dans un sens plus ou moins déterminé:

Faut s'manier la fraise (la tête) (H. Barbusse, *Le Feu*, p. 31),

- un adjectif numéral ordinal:

Le premier²⁷ mec boucle la lourde (H. Barbusse, *Le Feu*, p. 147),

- un adverbe de quantité pour former le superlatif de l'adjectif:

Paul est le moins²⁸ mariol de tout l'bahut (S. de Beauvoir, *La force de l'âge*, p. 44),

- un pronom possessif:

Le mien²⁹ est foutu (A. Simonin, *Touchez pas au grisbi*, p. 78),

- un adjectif indéfini du type: *le même³⁰ dur*:

C'est l'même dur (R. Queneau, *Le Dimanche de la Vie*, p. 80).

En français argotique, il existe aussi trois espèces d'article: l'article défini, l'article indéfini et l'article partitif.

2. 2. 1. L'article défini

En argot l'article défini placé devant un nom indique que ce nom est pris dans un sens déterminé. On connaît les formes suivantes de l'article défini argotique:

²⁶Nous sommes conscients du fait qu'en voulant aborder l'article en chapitre à part, nous opérons bon gré, mal gré une reprise partielle du matériel présenté déjà dans le paragraphe consacré à la catégorie de la détermination du nom. Nous nous donnons consciencieusement à cette reprise partielle pour avoir le registre complet des parties de discours en argot.

²⁷En argot, on enregistre la pénétration des éléments du registre standard, c'est pourquoi on cite ici *premier* comme argotisme.

²⁸À voir la remarque précédente.

²⁹A voir la remarque précédente.

³⁰A voir la remarque précédente.

le - pour le masculin singulier;

la - pour le féminin singulier;

les - pour le masculin et le féminin pluriel:

*C'est pas la peine de se fatiguer **le ciboulot** (la tête) à penser à aut'chose* (H. Barbusse, *Le Feu*, p. 55).

*Faut s'manier **la fraise** (la tête)* (H. Barbusse, *Le Feu*, p. 276).

*Mais tout d'un coup, on la voit blanche comme linge, elle s'pose sa main sur son magasin, est secouée d'un je ne sais quoi, et, tout d'un coup, au milieu de la place et de tous **les fantaboches** (les fantassins) qui l'emplissent, la v'là qui laisse tomber son parapluie, et elle se met à dégobiller* (H. Barbusse, *Le Feu*, p. 310).

*Un reflet de paradis perdu illumine les yeux et, semble-t-il, **les trognes** (les visages), déjà attisées par le froid* (H. Barbusse, *Le Feu*, p. 290).

2. 2. 1. 1. Élision de l'article défini

En argot l'élision de l'article défini est:

1. un remplacement des voyelles **-e** et **-a** des articles **le** et **la** par une apostrophe devant les noms qui commencent par une voyelle ou par un **h-** muet:

L'apache frappa le crapulard ! (H. Barbusse, *Le Feu*, p. 51).

2. la chute des voyelles **-e** et **-a** des articles **le** et **la** devant les noms qui commencent par une consonne ou par h aspiré:

*C'est, j'parie, **l'tétard** (le cheval) du major, quoi que l'vêto disait qu'c'était un veau en train de devenir une vache* (H. Barbusse, *Le Feu*, p. 139).

*Tenez, les v'là: **l'jambon** ici là, et le grignolet, et v'là **l'kilo** (le vin)* (H. Barbusse, *Le Feu*, p. 151).

2. 2. 1. 2. Contraction de l'article défini

En argot la contraction de l'article défini reste la réunion des prépositions **à** et **de** avec les articles **le** et **les** en une seule forme. Ainsi **à** et **le** se contractent en **au**, **de** et **le** se contractent en **du**, **à** et **les** se contractent en **aux**, **de** et **les** se contractent en **des**:

- *Tout ça, dit Lamuse, ça n'a pas d'consistance, ça n'tient pas*

au bide (*estomac*) (H. Barbusse, *Le Feu*, p. 45).

Vous m'faites mal au ventre, articulait-il avec mépris. J'avais
aux feuillées (*latrines*) (H. Barbusse, *Le Feu*, p. 31).

Dès le seuil, l'haleine tiède **du cabulot** (*petit café, petit restaurant*),
la lumière, l'odeur et le brouhaha l'attendrissent (H. Barbusse, *Le Feu*, p. 196).

C'est c'que j'me suis laissé expliquer une fois par **des artiflots**
(*artilleurs*) (H. Barbusse, *Le Feu*, p. 279).

2. 2. 2. L'article indéfini

En argot l'article indéfini a les formes suivantes:

un pour le masculin singulier;

une pour le féminin singulier;

des pour le masculin et le féminin pluriel.

Employés devant un nom, il désigne que ce nom est pris dans un sens plus ou moins déterminé:

C'est une fille qui a son genre de vie, elle saura jamais garder
un miche (*un amant*)... (Colette, *La Vagabonde*, p. 56).

Tu t'rappelles, la bonne femme de la ville où on a été faire **une virée**
(*une promenade*), *y a pas si longtemps d'ça, qui parlait des attaques, qui en bavait, et qui disait: "Ça doit être beau à voir!..."*
(H. Barbusse, *Le Feu*, p. 407).

Mais non, ils sont pas d'accord, c'est **des dégonflés** (*des lâches*), *a crié Maixent* (J.-J. Sempe et R. Goscinny, *Le petit Nicolas*, p. 37).

2. 2. 3. L'article partitif

En argot l'article partitif a les formes suivantes:

du - pour le masculin singulier,

de la - pour le féminin singulier,

des - pour le masculin et le féminin pluriel:

Nom de Dieu! Et **du pinard** (*du vin*)? *braille Tulacque* (H. Barbusse, *Le Feu*, p. 47).

Fichtre ! Ce n'est pas **de la ripopée** (*du mauvais vin*)! (E. Zola, *L'Assommoir*, p. 457).

Des fayots (des haricots) à l'huile, *de la dure* (de la viande), *bouillie*, et *du jus* (du café). *C'est tout* (H. Barbusse, *Le Feu*, p. 47).

REMARQUE : Comme en français standard, en argot il y a encore une forme élidée de l'article partitif (*de l'*) qui s'emploie devant les noms masculins ou féminins qui commencent par une voyelle ou par un **h**-muet:

De l'apache ! (Colette, *La Vagabonde*, p. 48).

2. 2. 4. Omission de l'article

En argot l'article s'omet

1. lorsque le nom est précédé d'un adjectif possessif, démonstratif, exclamatif, interrogatif, relatif ou indéfini³¹:

Que va-t-on faire? Vos boîtes (bouches), *les aminchés*, *qu'on entend la mienne ! fit Croquignol pour réclamer la parole* (L. Forton, *Les aventures des Pieds-Nickelés*, in *L'Épatant*, 1909, p. 82).

Dame! il ne serait plus dérangé, ça aurait joliment remplacé les dés à coudre de ce roussin (policier) de père Colombe! (E. Zola, *L'Assommoir*, p. 50).

Quelle dégringolade (pluie)! On était mouillé à n'pas y t'nir, et l'eau vous entrainait aussi dans les chaussettes par les semelles et par le drap du froc, détrempe et transpercé aux g'noux (H. Barbusse, *Le Feu*, p. 147).

(...) *la conscience moderne dont la moindre ressource est de cautionner l'infidélité à soi-même et aux autres. Elle est sans rivale pour justifier toutes dégonflages (lâchetés)* (J. Perret, *Bâtons dans les roues*, p. 235).

2. quand le verbe à la forme négative désigne une négation totale ou lorsque la phrase contient un verbe au sens négatif. Dans ce cas le nom est précédé de la préposition **de**:

³¹On cite ici les adjectifs du type *tout*, *chaque* etc. Les adjectifs indéfinis *même*, *divers*, *certain* etc. demandent l'emploi de l'article. On dit *le même dingo*, *le divers jus*, *un certain mec* etc. *Même*, *divers* et *certain* enregistrent la même forme en argot qu'en français standard.

Il n'y a pas de dingos (fous) dans ta famille, dans la mienne non plus (R. Queneau, *Loin de Rueil*, p. 37).

3. quand le nom est précédé d'un adjectif qualificatif et l'on ne met pas en valeur la qualité (dans ce cas, on emploie la préposition *de*):

(...) de simples gueulards (de simples porte-voix), trompant la classe ouvrière par leur comédie, mais au fond tremblant devant la police, et à ses ordres (J. Romain, *Les hommes de bonne volonté*, p. 175).

4. lorsque le nom est précédé d'un mot désignant la quantité (dans ce cas, on emploie la préposition *de*): **bésef/bézef** de (beaucoup de), une **chouia /chouïa/ chouya** de (peu de, pas beaucoup de), une **flopée** de (une grande quantité de), une **marmaille** de (un groupe de, une foule de), une **tinée** de (beaucoup de) etc.:

Bah! monsieur Coupeau, dit-elle, au bout d'une minute, une flopée de cric (eau-de-vie de qualité inférieure), ce n'est pas mauvais (E. Zola, *L'Assommoir*, p. 166).

On ne devait pas laisser une tinée de civelots (civils) se baquenauder sur le front, en douce poil-poil, surtout des mecs dont on ne connaît pas bien l'originalité (H. Barbusse, *Le Feu*, p. 120).

5. dans certaines locutions verbales:

Tu vas pas m'faire croire, vieille doublure, qu'tu s'rais fichu d'dormir et d'faire schloff (ronfler) avec un bruit et un papafard pareils comme celui qu'y a tout partout là ici, dit Marthereau (H. Barbusse, *Le Feu*, p. 17).

6. devant les mots mis en apostrophe:

Ballot (sot)! s'écrie le chœur. A la portée de la main des soldats qui passent! T'es pas dingue, non? (H. Barbusse, *Le Feu*, p. 32).

Bigre de bigre (gaillard)! fait le professeur de langues (Bernanos, *Monsieur Ouine*, p. 147).

7. souvent lorsque les noms sont précédés d'une des prépositions **avec**, **en**, **par** ou **sans**:

J'irai en convalo (en congé de convalescence), dit Volpatte, et

pendant qu'mes oreilles se recolleront, la femme et les p'tits me regarderont, et je les regarderai (H. Barbusse, *Le Feu*, p. 91).

8. devant les noms suivant des verbes qui exigent un complément précédé de la préposition **de**:

*Vlà qu'on s'**bombe de** (se passe de) pinard!* (H. Barbusse, *Le Feu*, p. 47).

9. devant les compléments du nom exprimés par des unités qui désignent l'espèce, la destination ou la matière:

*Alors quoi! fait Pépin, toujours mauvaise tête, j'm'en ressens pas pour encore becqueter des clarinettes; j'vais ouvrir une boîte **de singe** (de viande conservée) en moins de deux* (H. Barbusse, *Le Feu*, p. 301).

2. 3. L'ADJECTIF EN ARGOT

2. 3. 1. Définition et classements sémantique et formel des adjectifs argotiques

En argot l'adjectif reste une partie de discours à nommer les qualités, les propriétés, la nature, l'origine, la destination des êtres et des choses de la réalité ou leur rapport de proximité, d'éloignement, d'appartenance etc.

D'après le sens l'adjectif argotique peut être qualificatif, de relation ou déterminatif.

L'adjectif *qualificatif* exprime une qualité ou une propriété qualificative du nom auquel il se rapporte: **bombardier** (menteur), **cagnard** (paresseux), **épatant** (formidable) etc.:

*C'est une combine **épatante**, ce costume de Martien!* (J.-J. Sempe et R. Goscinny, *Le petit Nicolas*, p. 63).

L'adjectif *de relation* exprime l'origine, la nature, la destination des êtres et des choses de la réalité: **parigot** (parisien), **boche** (allemand) etc.:

*On s'bombera de c'ballot **parigot*** (J. Romain, *Les hommes de bonne volonté*, p. 111).

L'adjectif *déterminatif* désigne généralement la détermination ou l'indétermination des noms auxquels il se rapporte tout en exprimant des rapports sémantiques temporels, spatiaux, d'appartenance etc.:

*Y en a qui traînent un roquet, lui, i'traînait partout **c'te** poison*

(cette méchante femme) *qu'était jaune, tu sais, comme y a d'ces pommes* (ces pieds), *avec des hanches de sac à brosse, et l'air mauvais* (H. Barbusse, *Le Feu*, p. 308).

Et il tend sa manche réséda et son battoir (main) *de chêne frotté d'un brou de noix qui s'est déposé dans les plis de la paume, et terminé par des ongles violâtres* (H. Barbusse, *Le Feu*, p. 263).

D'après la forme ou la structure, l'adjectif argotique est simple ou composé.

L'adjectif *simple* est dérivé ou non-dérivé: **andouille** (niais, imbécile), **duret** (un peu dur), **emmerdant** (embêtant), **rigolard** (gai) etc.:

Regardez Nicolas, a dit Geoffroy, ce qu'il peut avoir l'air andouille avec ses fleurs (J.-J. Sempe et R. Goscinny, *Le petit Nicolas*, p. 82).

L'adjectif *composé* est formé de deux ou plusieurs lexèmes écrits à part, réunis par un trait d'union ou écrits dans un seul mot: **casse-pieds** (importun), **casse-gueule** (périlleux) etc.:

Le second pilote voulait descendre tellement c'était casse-gueule (Kessel, *Vent de sable*, p. 86).

2. 3. 2. Catégories grammaticales de l'adjectif argotique

Habituellement on considère que l'adjectif a trois catégories grammaticales: le genre, le nombre et le degré de comparaison. Mais les catégories du genre et du nombre ne sont pas les catégories grammaticales de l'adjectif. Elles lui sont transmises par le nom qu'il accompagne. Par conséquent, l'adjectif possède une seule catégorie grammaticale à lui: le degré de comparaison.

2. 3. 2. 1. Formation du féminin des adjectifs du langage argotique

Les adjectifs argotiques font le féminin de diverses manières:

1. recevant un -e muet à la forme du masculin. Par conséquent, on obtient **cassante** (fatigant) du lexème **cassant**, **loupée** (ratée) du lexème masculin **loupé**, **mocharde** (laide) du lexème **mochard**, **miraud** (myope) du lexème **miraud**, **pétante** (exacte) du lexème masculin **pétant**, **poilante** (drôle) du mot **poilant**, **rigolarde** (gaie) du mot **rigolard**, etc.:

T'as pas r'gardé assez vite, la commande, elle est loupée (ratée) (H. Barbusse, *Le Feu*, p. 276).

Tous les soirs... à neuf heures **pétantes**, elle va s'asseoir à côté de la caissière (R. Queneau, *Pierrot mon ami*, p. 39).

2. conservant la forme intacte du masculin, si celle-ci finit en – e, -a, -o ou en une consonne³². On dit **moche** (laid/laide), **pépère** (gros/ grosse), **pomme** (naïf / naive), **gaga** (stupide), **coco** (ridicule), **comaco** (gras / grasse), **dingue/dingo** (fou / fol / folle), **miro** (myope), **bath** (magnifique), **bouclarès** (fermé / fermée), **boulot** (travailleur / travailleuse), **radin** (avare), **louf** (fou / fol / folle) etc.:

Elle était **pépère** et **comaco**, tu sais ... (H. Barbusse, *Le Feu*, p. 284).

A poil comme elle était **dingo**, v'là qu'elle entre tout droit dans l'église (...) (G. Chevalier, *Clochemerle*, p. 398).

(...) elle ne pouvait pas comprendre certaines délicatesses, d'autant qu'elle était un peu **radin** (J.-P. Sartre, *L'âge de raison*, p. 149).

EXCEPTION:

Rigolo (amusant) fait au féminin **rigolote**.

3. changeant -f final de la forme du masculin en -ve:

Mes citations étaient plus **bourratives** (amples, suffisantes) qu'un repas complet (Ed. Charles-Roux, *Oublier Palerme*, p. 12).

4. doublant la consonne finale (– n, - l, - t, ou – s), si leur forme au masculin finit par –ien, -en, -on, -el, -ail, -et ou –ot: **antédiluvienn**e (très démodée), **ronchon**ne (grognerde), **durette** (un peu dure) etc.:

Il avait la voix brève, **ronchon**ne, **catarrhe**use (J. Dutourd, *Mémoires de Marie Watson*, p. 46).

5. prenant un accent grave sur l'-e- qui précède le -r final. On dira, par conséquent, une **bombardiè**re (une menteuse):

Des **nana bombardiè**res (1941, *le Pilon*, p. 13).

³²Pas tous les adjectifs qui finissent par une consonne au masculin restent invariables au féminin. Il s'agit ici des adjectifs spécifiques du type *radin*, *bath*, *bouclarès* et *louf*.

6. changeant **-x** final de la forme masculine en **-se**. On dira **pagailleux - pagailleuse** (en désordre), **rogommeux - rogommeuse** (rauque, vulgaire), **tomateux - tomateuse** (rouge tomate) etc.:

*C'pauvre vieux, i'm'fait d'la peine, il a l'air à moitié crevé, dit l'une de ces filles d'une voix **rogommeuse** (...)* (M. Proust, *A l'ombre des jeunes filles en fleur*, p. 792).

*Il prend sur le plateau qu'on nous propose un verre conique, de couleur **tomateuse** et me le tend avec cette grâce désinvolte des parfaits maîtres de maison* (San-Antonio, *T'es beau, tu sais!* p. 25).

7. changeant **-eur** masculin final en **-euse**. On dira **bosseur** (travailleur) – **bosseuse** (travailleuse), **bouffeur** (mangeur) – **bouffeuse** (mangeuse) etc.:

*Elle est plus **bosseuse** que son frère* (San-Antonio, *En peignant la girafe*, p. 38).

2. 3. 2. 2. Pluriel des adjectifs argotiques simples

Généralement, on forme le pluriel des adjectifs argotiques simples comme celui des noms simples et justement en ajoutant un **-s** ou **-x** au singulier. On dit **bosseur** (travailleur) – **bosseurs**, **boyautant** (amusant) – **boyautants**, **mochard** (méprisable) – **mochards** etc.:

*Vise les petits canards, répond Blaire. Ils sont **boyautants*** (amusants) (H. Barbusse, *Le Feu*, p. 125).

Les adjectifs qui se terminent en **-s** ou **-x** au singulier restent invariables au pluriel: **pagailleux** (en désordre), **rogommeux** (rauque, vulgaire) etc.:

*Qu'ils sont **rogommeux!*** (H. Barbusse, *Le Feu*, p. 16).

Les adjectifs **bath** (magnifique), **bouclarès** (fermé), **coco** (ridicule), **kif-kif** (pareil, de même) ne changent pas au pluriel:

*Des morceaux de murs comme des colonnes déchirées qui sortaient de l'eau: la maison avait fait naufrage, quoi. Les autres fermes, un peu plus loin, noyées, **kif-kif**...* (H. Barbusse, *Le Feu*, p. 146).

2. 3. 2. 2. 1. Pluriel des adjectifs argotiques composés

En argot, les adjectifs composés sont rares. Le plus souvent ils sont formés sur les modèles structuraux suivants: **Adjectif** qual. + **Nom**, **Verbe** +

Nom: lèche-cul (flatteur), **hich-life** (distingué) etc.

Si l'adjectif est composé sur ces modèles, ses unités composantes restent invariables au pluriel:

Il boucla au pépère des œillades lèche-cul (H. Barbusse, *Le Feu*, p. 48).

Zizi ai des gueulades hich-life (San-Antonio, *T'es beau, tu sais!* p. 79).

2. 3. 2. 3. Degrés de comparaison dans les adjectifs qualificatifs argotiques

Le degré de comparaison transpose l'intensité d'une qualité d'un être ou d'une chose.

En argot, l'adjectif qualificatif peut avoir trois degrés de signification aussi: le positif, le comparatif et le superlatif.

L'adjectif au *positif* exprime une qualité sans préciser son intensité: **louf** (fou/fol/folle), **pépère** (gros/grosse), **rigolo** (amusant) etc.:

Il est pépère, celui-là (H.Barbusse, *Le Feu*, p. 275).

Le *comparatif* argotique transpose la comparaison de la manifestation de l'intensité d'une qualité ou de deux ou plusieurs qualités projetées sur une chose et / ou un être ou sur deux ou plusieurs choses et/ou êtres. Le comparatif a trois tonalités: la supériorité, l'égalité et l'infériorité.

Le comparatif *de supériorité* désigne que le degré d'intensité de la qualité d'une chose ou être ou de plusieurs choses ou êtres est plus haut que le degré d'intensité de la même qualité d'une autre chose ou être ou autres choses ou êtres.

En argot on forme le comparatif de supériorité du positif en plaçant devant l'adjectif l'article *le* (*la, les*) et l'adverbe *plus* et après l'adjectif la conjonction *que*:

(...) la fille fait une telle bobine, bouche tombante et dégoûtée, regard agrandi et joue diaphane, qu'il faudrait être plus miraud (myope) *que je le suis pour ne pas voir que quelque chose ne gaze pas* (A. Sarrazin, *La Cavale*, p. 110).

Le comparatif *d'égalité* désigne que deux êtres ou deux objets possèdent une qualité du même degré d'intensité. Il se forme du positif à l'aide de l'adverbe *aussi* que l'on place devant l'adjectif en le faisant être suivi de la conjonction *que*:

*Dis donc, ça m'a l'air **aussi moche** (laid) **qu'**ailleurs (H. Barbusse, *Le Feu*, p. 101).*

Le comparatif *d'infériorité* exprime une intensité de la qualité d'une chose, d'un être ou de quelques choses ou êtres qui est à un degré plus bas que l'intensité de la même qualité d'une autre chose ou être ou de quelques choses ou êtres. Il se forme du positif de l'adjectif, de l'adverbe *moins* placé devant cet adjectif et introduit par les articles *le, la, les* et de la conjonction *que* en postposition:

*- Ce fut la période **la moins vaseuse** (troublée, difficile) de notre amitié (S. de Beauvoir, *La force de l'âge*, p. 327).*

Le *superlatif* argotique signale l'intensité maximale d'une qualité. Il connaît deux tonalités: la tonalité relative et absolue.

En argot, on distingue deux superlatifs relatifs aussi: le superlatif de supériorité et le superlatif d'infériorité.

Le superlatif *de supériorité* indique que l'intensité de la qualité d'un objet ou d'un être (ou de quelques objets ou êtres) est au plus haut degré par rapport à l'intensité de la même qualité de tous les objets ou de tous les êtres de la même espèce [23, p. 80]. Il se forme du comparatif de supériorité en se faisant accompagner des articles définis et suivre de la préposition *de*:

*Il est le plus **barjo** (fou) **d'entre tous** (S. de Beauvoir, *La force de l'âge*, p. 327).*

Le superlatif *d'infériorité* indique que l'intensité de la qualité d'un objet ou d'un être (ou de quelques objets ou êtres) est au plus bas degré par rapport à l'intensité de la même qualité de tous les autres objets ou êtres de la même espèce. Il se forme du comparatif d'infériorité accompagné de l'article défini et suivi de la préposition *de*:

*Paul est **le moins mariol** (malin) **de toute la classe** (S. de Beauvoir, *La force de l'âge*, p. 327).*

Le superlatif *absolu* désigne le plus haut degré ou le plus bas degré de la qualité d'un objet ou d'un être (ou de quelques objets ou êtres) sans la comparer à la même qualité de tous les objets ou êtres de la même espèce³³.

³³La comparaison dans ce cas se fait avec l'étalon de la qualité qui diffère d'un individu à un autre, d'un peuple à un autre.

Il se forme du positif à l'aide des adverbes **très, fort, tout à fait, extrêmement, infiniment, grandement, bien** etc.:

C'est très chouette (intéressant) (J.-J. Sempe et R. Goscinny, *Le petit Nicolas*, p. 7).

Je commençais à désespérer, j'étais bien pomme (naïf). *Je me suis souvenu d'un coup que la meilleure façon de trouver Victor, le taulier du Moderna, c'était encore de l'amarrer, sur le coup de midi, au tabac où il venait (...)* (A. Simonin, *Touchez pas au grisbi*, p. 81).

REMARQUE:

En argot, le superlatif absolu des adjectifs connaît des formes qui renferment

- 1) des adjectifs au superlatif suivis d'un nom en fonction de complément. On dit *le pire des salauds, le dernier des salauds* (= *le plus grand salaud*):

Il est le pire des salauds, ce plombiste enfoiré (H. Barbusse, *Le Feu*, p. 38).

- 2) l'adjectif antéposé *beau/belle* qui constitue une litote et une antiphrase à la fois: *un beau salaud, une belle connasse* etc.:

Zizi était bien pomme d'coller ma grapin à c'belle connasse (A. Simonin, *Touchez pas au grisbi*, p. 48).

- 3) l'adjectif antéposé *triple* à un effet de renforcement: *triple con!*:

Triple con ! Saligaud ! (San-Antonio, *T'es beau, tu sais !* p. 71)

- 4) le participe-adjectif *foutu* qui reste toujours antéposé par rapport au nom: *un foutu salaud, un foutu caractère* etc. Il sert à créer un superlatif dépréciatif:

Ce con a un foutu caractère (H. Barbusse, *Le Feu*, p. 88).

Il s'emploie également dans un co(n)texte marqué négativement: *il est mal foutu* (malade ou mal fait physiquement); *il n'est pas foutu d'arriver à l'heure*; *il est foutu d'arriver* (ce qui présuppose que cette arrivée n'est pas souhaitée);

- 5) les syntagmes nominaux du type: *le roi des..., la reine des..., la*

crème des... etc. pour exprimer le superlatif absolu dépréciatif: *tu es le roi des cons, il est le roi des jean-foutre, elle est la crème des andouilles* etc.:

Tu es le roi des cons, mon salaud (San-Antonio, *T'es beau, tu sais!* p. 69).

Ces termes peuvent être employés en apostrophe, *roi* probablement moins fréquemment que *crème* : *Roi des cons! Crème d'andouille! Crème de con!* Lorsque le nom *crème* est un vocatif, le nom qui suit est sans déterminatif: *Crème de fripouille! Crème d'ordure!* Ce nom a une valeur générale et renforce la valeur superlative du syntagme en apostrophe.

Fleur a le plus souvent le même emploi que les noms *roi, reine* et *crème*. On dit *fleur de navet!*

S'il a un emploi péjoratif (dans une insulte, par exemple), *fleur* ne figure guère qu'en apostrophe argotique, alors qu'en français standard il s'emploie comme n'importe quel terme, avec pour complément un nom à une connotation positive: *fleur de la chevalerie, fleur de la beauté* etc.

6) une comparaison:

D'abord, il est moche comme tout (très laid) (J.-J. Sempe et R. Goscinny, *Le petit Nicolas*, p. 67).

7) un infinitif prépositionnel à valeur consécutive:

Il est con à bouffer de la paille (H. Barbusse, *Le Feu*, p. 66).

2. 3. 2. 4. Place de l'adjectif qualificatif dans la phrase argotique

En français argotique l'adjectif qualificatif n'a pas de place stable. Il peut se placer soit devant le nom, soit après le nom:

Ce con a un foutu caractère (H. Barbusse, *Le Feu*, p. 88).

Sur le pas de la porte où il s'était pognoté toute la nuit dans un plumard, i'aurait les godasses de son ouistiti, des palaces pompes (de belles chaussures) jaunes (H. Barbusse, *Le Feu*, p. 158).

2. 4. LE NOM DE NOMBRE EN ARGOT

D'habitude, le nom de nombre argotique exprime le nombre ou le rang des êtres ou des objets de la réalité.

Il connaît quelques tonalités. Il peut être:

1. cardinal : *un, deux, trois* etc.;

2. ordinal : *le gagnant (le premier), le deuxième, le troisième* etc.;
3. collectif : *tous les deux, tous les trois* etc.;
4. multiplicatif : *double, triple* etc.;
5. distributif : *deux par deux, trois par trois* etc.;
6. fractionnaire : *un demi* etc.

Beaucoup de ces noms de nombre enregistrent des formes communes avec les noms de nombre du français standard.

Mais souvent le numéral argotique n'exprime plus le nombre ou le rang des êtres ou des objets. Il peut se désémantiser et entrer comme éléments constitutif dans certaines locutions. Il s'agit, dans ce cas, des noms de nombre cardinaux: *s'en moquer comme de l'an '40* (s'en moquer complètement), *C'est 22 !* (Fais attention!) etc.:

*Le type s'est pisté; il avait l'air pas rassuré et s'en r'ssentait pas pour la marmite. "C'est 22!", qu'il disait (H. Barbusse, *Le Feu*, p. 87).*

2. 5. LES PRONOMS PERSONNELS ARGOTIQUES

De tous les pronoms connus en français, seuls les pronoms personnels connaissent des formes argotiques. Les pronoms personnels remplacent des noms tout en indiquant le rôle que ceux-ci ont dans l'acte de communication: le rôle de sujet, d'objet ou d'interlocutaire.

Les pronoms personnels les plus rencontrés dans le lexique du français argotique restent les pronoms personnels de la première personne du singulier, c'est-à-dire la personne qui parle: **zizi** (moi), **mézingue** (moi) etc.:

Mais, autrement, mon vieux, j'pense à bibi (à moi-même) (H. Barbusse, *Le Feu*, p. 60).

Zizi (moi) *a tout juste pu en grouper une pour se faire une canne* (H. Barbusse, *Le Feu*, p. 58).

2. 6. LE VERBE ARGOTIQUE. GÉNÉRALITÉS

En argot le verbe reste une partie de discours variable qui sert à exprimer des actions, des états liés à un sujet exprimé ou sous-entendu [20, p. 10], des changements d'état etc.

L'argot renferme:

1. des verbes simples: **clabotter** (mourir), **crever** (mourir), **croûter** (manger), **cogner** (frapper), **marmiter** (bombarder) etc.:

Quand tu croûtes ça, c'est comme si tu boives un quart d'eau, ni plus ni moins (H. Barbusse, *Le Feu*, p. 45).

2. des verbes composés: **ribouldinguer** (fêter), **tourneboulter** (boulever-ser) etc.:

(...) ce restaurant c'est tout ce qu'il y a de plus urf, gratin et maizouimachère³⁴, avec des bonnes femmes décolletées tant que ça peut et des bonzommes (sic) fringues spécialement pour aller ribouldinguer (...) (R. Queneau, *Le dimanche de la vie*, p. 189).

(...) la politique est en train de tourneboulter la cervelle (...) (G. Duhamel, *Chronique des Pasquier*, p. 8).

2. 6. 1. Classement sémantique des verbes argotiques

Dans une perspective sémantique, on distingue en argot des verbes

- a) *significatifs* qui gardent tout leur sens lexical:

³⁴Le mot provient de *mais oui ma chère*.

*Et puis nous sommes entrés dans le magasin, nous avons acheté le nez, je l'ai mis sur ma figure ; et puis papa l'a mis sur sa figure, on s'est tous regardés dans une glace et on a drôlement **rigolé** (ri) (J.-J. Sampe et R. Goscinny, *Le petit Nicolas*, p. 15).*

*Ils **parlotèrent** (parlèrent) d'abord politique, changeant des pensées, non pas sur des idées, mais sur des hommes, les personnalités, en cette matière, primant toujours la Raison ! (Guy de Maupassant, *Les Contes de la Bécasse*, p. 225).*

b) *auxiliaires* ou *semi-auxiliaires* qui sont un instrument de la formation des formes temporelles composées et des semi-périphrases, quasi-périphrases et périphrases verbales:

*On m'a **fauché** (volé) un poteau (H. Barbusse, *Le Feu*, p.16).*

c) *copulatifs* ou *semi-copulatifs* qui aident à former les prédicats nominaux ou verbo-nominaux:

*Elle **clabotta** (mourut) **barjo** (San-Antonio, *T'es beau, tu sais !* p. 56).*

2. 6. 2. Classement sémantico-fonctionnel des verbes argotiques

La perspective sémantico-fonctionnelle de l'étude des verbes argotiques touche à la notion de transitivité. En argot la transitivité reste un phénomène sémantico-syntaxique: sémantique, car le lien qui existe entre l'action et l'objet est inclus dans le radical du verbe et syntaxique, parce que les verbes ont la faculté de contacter un complément d'objet, nécessaire à la précision de leur signification.

Dans la perspective sémantico-fonctionnelle, les verbes argotiques se manifestent comme transitifs et intransitifs.

Comme en français standard, les verbes qui ne suffisent pas à eux-mêmes et dont le sens nous indique nettement le lien à un objet, sont dits transitifs:

*Ben oui, les **sidis** qui **pondent** les journaux (H. Barbusse, *Le Feu*, p. 66).*

Les verbes qui se suffisent à eux-mêmes et dont le sens n'indique aucun lien à un objet sont dits intransitifs:

*On était couchés tous dans l'herbe. Ça **buquait** (tirait des coups de*

feu). *Pan! Pan! Zim, zim... Quand j'les ai vus attigés, je me suis levé malgré qu'on m'gueulait: "Couche-toi!* (H. Barbusse, *Le Feu*, p. 61).

L'aspect syntaxique des verbes transitifs s'inscrit dans un contour:

1. direct, lorsque ceux-ci ont un complément d'objet direct exprimé par un mot, par un groupement de mots ou par toute une proposition:

*Moi, j'ai bien **chopardé** (volé) quelqu'petits **machins** par-ci, par-là, mais qu'est-ce que c'est qu'ça? Les sapeurs, ils m'ont toujours grillé pour la chose du fauchage, alors quoi?* (H. Barbusse, *Le Feu*, p. 236);

2. indirect, s'ils ont un complément d'objet indirect exprimé:

*Il **lui braille** (parle) trop* (H. Barbusse, *Le Feu*, p. 16) ;

3. absolu, lorsqu'ils n'ont pas de complément d'objet direct ou indirect exprimé, mais seulement sous-entendu:

*Les officiers ne disaient rien quand on **chopardait** (volait)* (H. Barbusse, *Le Feu*, p. 236) ;

4. à double transitivité, lorsque le complément d'objet direct et le complément d'objet indirect sont exprimés:

*Et Bertin a profité qu'Athanase avait les bras écartés pour **lui coller** (donner) **une gifle*** (J.-J. Sempe et R. Goscinny, *Le peut Nicolas*, p. 111).

2. 6. 3. Catégories grammaticales du verbe argotique

Le verbe argotique comme le verbe du registre standard a quatre catégories grammaticales de base: la conjugaison, la voix, le mode et le temps. Les catégories de la personne et du nombre lui sont transmises par d'autres parties de discours avec lesquelles le verbe entre en relation dans la chaîne parlée.

2. 6. 3. 1. La conjugaison

Le changement des verbes dans la perspective du mode, du temps, de la voix, de la personne et du nombre est appelé conjugaison.

Le verbe argotique français a trois conjugaisons.

La première conjugaison est constituée par les verbes qui se terminent en **-er** à l'infinitif présent, à la voix active: **cafarder** (dénoncer), **canarder** (tirer des coups), **fabriquer** (inventer) etc.:

*Il **fabrique*** (H. Barbusse, *Le Feu*, p. 31).

Les verbes terminés en **-ir** à l'infinitif présent, à la voix active et recevant le suffixe **-ss** dans les désinences des trois personnes du pluriel du présent de l'indicatif, forment la deuxième conjugaison: **aplatir** (éprouver), **s'arrondir** (s'enivrer), **rafraîchir** (rappeler), **saisir** (comprendre) etc.:

J'pas saisi (H. Barbusse, *Le Feu*, p. 22).

Les verbes terminés en **-re**, **-ir**, **-oir** et **-oire** à l'infinitif présent, à la voix active constituent la troisième conjugaison: **asseoir** (déconcerter), **braire** (crier), **cueillir** (le prendre par surprise) etc.:

J'vas le cueillir (Colette, *Gigi*, p. 144).

2. 6. 3. 2. La voix en argot et la nature des verbes pronominaux argotiques

La catégorie de la voix étudie la relation entre l'agent et l'objet de l'action, c'est-à-dire elle indique le rôle du sujet dans la réalisation de l'action exprimée par le verbe.

En français argotique, il existe deux voix aussi: la voix active et la voix passive.

La voix active indique que le sujet fait l'action exprimée par le verbe:

Il attigeait (exagérait) *même, on peut l'dire* (H. Barbusse, *Le Feu*, p. 58).

La voix passive indique que le sujet subit l'action exprimée par le verbe. On forme la voix passive des verbes argotiques à travers le participe passé du verbe et l'auxiliaire *être* employé à toutes les formes temporelles de tous les modes, y compris les formes nominales: l'infinitif et le participe:

Il a été marmité (bombardé) *à la dernière relève* (H. Barbusse, *Le Feu*, p. 223).

En argot comme en français standard, les verbes pronominaux sont ceux qui se conjuguent à l'aide de deux pronoms personnels réfléchis de la même personne: *je me, tu te, il se, nous nous, vous vous, ils se*. Analysés du point de vue de la voix, ils peuvent avoir un sens actif ou passif.

Aux formes temporelles composées les verbes pronominaux argotiques se conjuguent avec l'auxiliaire *être* ou *avoir*. Les verbes pronominaux qui se conjuguent avec l'auxiliaire *être* aux formes temporelles composées, sont des verbes pronominaux irréfléchis:

C'est vrai qu'elle s'est carapatée (s'est enfuie) *avec Sandomir et*

le collier? (Colette, *Gigi*, p. 307).

Les verbes pronominaux qui se conjuguent avec l'auxiliaire *avoir*, sont des verbes pronominaux réfléchis:

On s'a harnaché (a mis son équipement), en rigolant, de c't «immédiatement"-là (H. Barbusse, *Le Feu*, p. 88).

D'après l'emploi, les verbes pronominaux argotiques peuvent être essentiellement pronominaux et accidentellement pronominaux.

Les verbes essentiellement pronominaux sont ceux qui s'emploient toujours à la forme pronominale: **se démieller** (se débrouiller), **se démerder** (se débrouiller) **s'harnacher** (mettre son équipement) etc.:

Quand i'n'avait pas³⁵ rien, i'disait: "T'occupe pas, j'vais m'démieller." Et c'était pas long (H. Barbusse, *Le Feu*, p. 58).

Faut faire ce qu'on doit, oui, mais faut s'démerder, dit Barque, qui, lentement, de long en large, triture la boue (H. Barbusse, *Le Feu*, p. 55).

En argot, les verbes accidentellement pronominaux restent ceux qui enregistrent une forme non pronominale et pronominale: **guorrer** (tromper) - **se guorrer** (se tromper), **bourrer** (enrichir) - **se bourrer** (s'enrichir), **monter** (mettre qn en colère) - **se monter** (se mettre en colère), **plumer** (coucher) - **se plumer** (se coucher), **plumarder** (coucher) - **se plumarder** (se coucher), **trotter** (aller) - **se trotter** (s'enfuir) etc.

Le sens des verbes accidentellement pronominaux rencontrés en argot s'inscrit, le plus souvent, dans un contour:

1. réfléchi:

C'est drôle, c'qu'on s'guorre ! dit Biquet en levant le nez hors de sa lettre (H. Barbusse, *Le Feu*, p. 123).

2. irréfléchi au moment où ces verbes ont un sens à la forme pronominale et un autre à la forme non pronominale:

Elle a attendu son cadeau d'anniversaire, et puis elle s'est trottée (Colette, *Gigi*, p. 300).

2. 6. 3. 3. Le mode

Dans le langage argotique le mode reste une catégorie grammaticale du verbe

³⁵ On enregistre en argot l'emploi concomitant de deux négations: *pas rien, pas la peau* etc.

qui désigne des actions réelles, irréelles, supposées ou des actions dont la réalisation dépend d'une condition ou d'une autre action. Le verbe argotique français a quatre modes: l'indicatif, le subjonctif, le conditionnel et l'impératif.

L'indicatif présente l'action comme objective et il prend en charge les mêmes morphèmes grammaticaux que l'indicatif du registre standard:

Il est, selon son ordinaire, furieux, et, comme toujours, il rousse (proteste). «On m'a fauché (volé) ma musette, c'te nuit!» (H. Barbusse, Le Feu, p. 31).

Le subjonctif marque une action imaginaire dont la réalisation dépend d'un état de pensée; il utilise les mêmes morphèmes grammaticaux que le subjonctif du français standard:

Il est possible qu'il flotte (pleut) (H. Barbusse, Le Feu, p. 31).

Le conditionnel présente l'action exprimée par le verbe comme possible ou irréelle ou parfois comme dépendant d'une condition; il emploie des morphèmes grammaticaux communs avec le conditionnel standard:

Si j'étais chef ou brigadier, j'les visserais (punirais), ceux-là, et pas un peu, qu'i'disait, parce que l'opinion publique, qu'i'disait encore, s'en prend au corps de métier du fait de l'abus d'un seul agent verbalisateur (H. Barbusse, Le Feu, p. 163).

L'impératif présente l'action exprimée par le verbe sous la forme d'un ordre, d'une prière, d'un conseil etc., utilisant les mêmes morphèmes grammaticaux que l'impératif du registre officiel:

Dis, Girard, braille (parle) un peu moins fort, mes gars n'entendent plus mes coups de sifflet ? (J.-J. Sempe et R. Goscinny, Le petit Nicolas, p. 108).

2. 6. 3. 4. Le temps

En argot la catégorie grammaticale du temps reste à indiquer à quel moment se réalise l'action ou se manifeste l'état qu'exprime le verbe. Le verbe argotique français a trois temps: le présent, le passé et le futur.

Le présent indique une action faite ou un état existant au moment de la parole:

Il est possible qu'il flotte (pleut) (H. Barbusse, Le Feu, p. 31).

Le passé désigne une action faite ou un état existant avant le moment de la parole:

Tu as cafardé (dénoncé) (H. Barbusse, Le Feu, p. 31).

Le futur marque une action qui sera faite (ou un état) qui se constituera après le moment de la parole:

Il flottera demain (H. Barbusse, *Le Feu*, p. 45).

2. 6. 3. 5. La personne

Comme en français standard, en argot la catégorie de la personne transmise au verbe par les pronoms personnels ou par les noms qui l'accompagnent, désigne l'être ou la chose qui accomplit l'action. Dans ce registre, on distingue aussi:

- la première personne qui est celle qui parle et qui connaît des désinences spéciales: **-i, -ons, -e, -s, -ais, -ions, -ai, -âmes, -rai, -rons** etc.:

... *Alors, j'ai filé, je suis allé schloffer (dormir) un brin* (E. Zola, *L'Assommoir*, p. 303).

- la seconde qui est celle à qui l'on parle et qui stimule aussi l'apparition de certaines désinences verbales: **-s, -ez, -es, -iez, -ras, -rez, -âtes** etc.:

«*Ali! non, pas toi! Tu as cafardé (dénoncé)!*» (J.-J. Sempe et R. Goscinny, *Le petit Nicolas*, p. 29).

- la troisième qui est celle dont on parle et qui s'exprime à travers des désinences verbales aussi: **-ent, -e, -ra, -ront, -t, -ait, -aient** etc.:

«*Y a pas d'mais, que je réponds, pendant qu'elle boucle (ferme) la lourde*» (H. Barbusse, *Le Feu*, p. 149).

Il s'ménagera pas, i's'fera zigouiller (tuer) (H. Barbusse, *Le Feu*, p. 304).

... *les clients radinaient (arrivaient) chaque minute* (H. Barbusse, *Le Feu*, p. 150).

2. 6. 3. 6. Le nombre

Comme la catégorie de la personne la catégorie du nombre n'est pas une catégorie purement verbale dans le registre argotique non plus. Elle est transmise au verbe par les pronoms et les noms qui l'accompagnent. La catégorie du nombre indique le nombre de sujets qui réalisent ou subissent l'action exprimée par le verbe. Le nombre a deux formes:

- le singulier qui indique qu'un seul sujet fait ou subit l'action exprimée par le verbe:

«*Et y a aussi ce salaud d'obus nouveau qui pète (éclate) après avoir ricoché dans la terre et en être sorti et rentré une fois ou deux, sur des six mètres...*» (H. Barbusse, *Le Feu*, p. 279).

- le pluriel qui indique que plusieurs sujets font ou subissent l'action exprimée par le verbe:

- **Ceux** qui ne sont pas arrachés par les éclats sont assommés par le vent du machin, ou **clabotent** (meurent) asphyxiés sans avoir le temps de souffler ouf (H. Barbusse, *Le Feu*, p. 276).

2. 7. L'ADVERBE

Dans le langage argotique l'adverbe reste une partie du discours autosemantique et invariable qui modifie un verbe ou une locution verbale, un adjectif ou une locution adjectivale, un adverbe.

Le critère structural de l'analyse de cette partie de discours met en évidence:

1. *des adverbes simples*: **bésef** / **bézef** (beaucoup)³⁶, **chiquement** (bien), **chouettement** (bien), **itou** (aussi), **macache** (rien) etc.:

Il n'en a pas bésef (H. Barbusse, *Le Feu*, p. 84).

2. *des adverbes composés*: **cahin-caha** (péniblement), **clopin-clopant** (en clopinant), **couci-couça** (à peu près), **dare-dare** (en coup de vent) etc.

Selon le sens, les adverbes argotiques se divisent en:

1. *adverbes de temps et d'aspect* qui servent à exprimer la catégorie du temps et de l'aspect: **illico** (sur-le-champ) etc.,

2. *adverbes de manière* (ce sont les adverbes les plus fréquents dans le langage argotique: **cahin-caha** (péniblement), **clopin-clopant** (en clopinant), **dare-dare** (en coup de vent) etc.).

REMARQUES :

a) Un nombre restreint d'adjectifs pris adverbialement entrent aussi dans la classe des adjectifs de manière: **barloque** (adj. *bizarre*, adv. *bizarrement*), **chic** (adj. *élégant*, adv. *élégamment*), **dégueulando** (adj. *grave*, adv. *gravement*), **franco** (adj. *franche*, adv. *franchement*), **molle** (adj. *douce*, adv. *doucement*), **presto** (adj. *rapide*, adv. *rapidement*), **recta** (adj. *ponctuelle*, adv. *ponctuellement*) etc.:

Jacques a choisi dégueulando (gravement) dans vos yeux un tango dont elle raffole (R. Ikor, *A travers nos déserts*, p. 88).

b) La classe des adverbes argotiques de manière renferme un très grand nombre d'unités dérivées des adjectifs du féminin singulier combinés au suffixe **-ment**: **bougrement** / **bigrement** (diablement), **chiquement**, **chouettement**, **minablement** (lamentablement), **vachement** (méchamment) etc.:

³⁶Toujours précédés d'un verbe à la forme négative.

*Hier Racine et Platon, aujourd'hui «l'éducation sexuelle»
minablement positiviste. Décidément l'école s'acharne à nous
désapprendre l'amour (R. Garaudy, Parole d'homme, p. 31).*

*(...) J'ai été plaqué deux fois. Et **vachement** (Montherlant, Les
jeunes filles, p. 119).*

3. *adverbes de quantité* servant à exprimer la catégorie de la quantité:
bésef / bézef (beaucoup), **marre** (assez) etc.:

*Mon vieux, j'me rappelle plus **bésef** de c'bourrage de crâne
arabe, pas plus que j'me rappelle de l'Histoire de France et des
dates qu'on chantait à l'école (H. Barbusse, Le Feu, p. 158).*

4. *adverbes d'intensité*, exprimant divers niveaux de l'intensité d'une
qualité, d'une quantité, d'une action ou d'une circonstance: **itou** (aussi) etc.:

*Et moi **itou** rigolo que son pépé (Montherlant, Les jeunes filles, p. 103).*

5. *adverbes d'affirmation*, représentant toute une proposition: **pardine**
(bien sûr) etc.:

*«**Pardine**, que disent les gars. Bonne nuit, messieurs, dame »
(H. Barbusse, Le Feu, p. 158).*

6. *adverbes de négation*: **macache** (non), **kali** (non) etc.:

*«Quant au fromgi, **macache**, et pas plus d'confiture que d'beurre
en broche» (H. Barbusse, Le Feu, p. 248).*

2. 8. LA LOCUTION GRAMMATICALE EN ARGOT

Dans la grammaire traditionnelle, la locution grammaticale est définie
comme *un ensemble de mots plus ou moins soudé, qui a un sens unitaire
bien déterminé et qui se comporte du point de vue grammatical comme un
mot simple* [13, p. 68]. Cette définition est aussi valable pour la locution
grammaticale argotique qui correspond à des mots uniques: **faire une
tirelire** - se plaindre, **les à cheval** - la cavalerie etc.

En argot on distingue [18, p. 90]:

1. la locution **verbale** - un ensemble de mots (renfermant un verbe-
noyau à un mode personnel ou à une forme nominale) à un sens unitaire
qui, dans la perspective grammaticale, se comportent comme un verbe.
Dans la perspective structurale, la locution verbale a l'image suivante:

a) **Verbe + article + Nom: bourrer le crâne** - tromper, **mettre un coup** – aller etc.:

— *Alors, c'est eux qui nous **bourrent le crâne**? fait Marthereau*
(H. Barbusse, *Le Feu*, p. 66).

b) **Verbe + préposition + article + Nom: enfoncer dans la lampe** - manger, **mettre en l'air** – déranger etc.:

— *Si on disait: "Ça s'ra bon!", mais ça va être encore de la vacherie qu'il va falloir que tu **t'enfonces dans la lampe*** (H. Barbusse, *Le Feu*, p. 45).

Les locutions verbales argotiques les plus fréquentes sont les suivantes:

aller au schloff – s'endormir;

attraper la crève - tomber malade;

avoir la dent - avoir faim;

avoir la tremblote - avoir peur ;

avoir le trouillomètre à zéro - avoir très peur;

avoir les colombins - avoir peur;

avoir qn dans le nez - le détester;

avoir son taf - avoir son compte;

avoir un joli / un bon coup de fourchette - être gros mangeur;

avoir un poil dans la main - être très paresseux;

bouffer de briques - avoir très peu à manger, n'avoir rien à manger;

bouffer de la vache enragée / de la tête de cochon - recevoir un coup dans l'estomac;

bouffer des pissenlits par la racine - être mort;

bourrer la caisse à qn - mentir;

bourrer la gueule à qn - la casser;

bourrer le crâne à qn - mentir;

bourrer le mou à qn - mentir;

casser sa pipe - mourir;

se casser la margoulette - tomber;

claquer du bec - avoir faim / avoir soif;

clouer le bec - faire taire;

croquer le marmot - attendre;

être verni - avoir de la chance;

faire bombance / faire la bombe - se régaler, faire un très bon repas;

faire du foin - faire du scandale;
faire le guignol - s'amuser;
faire un bide - souffrir un échec;
faire un tabac - avoir un grand succès;
faire une miette - se tracasser;
faire une tinette - exagérer;
ficher le camp - s'en aller;
foutre le camp - se sauver;
inviter qn en cure-dents - l'inviter après le repas;
jouer de dominos - manger;
se mettre qch. dans le cornet - manger;
mettre la tringle - être sûr;
mettre qn en boîte - se moquer de lui;
mettre un coup - aller;
passer au tabac - battre;
se payer la fraise de qn - se moquer de lui;
sucrer les fraises - trembler;
tirer au flanc - faire le paresseux;
tourner la page - parler d'autre chose;
tourner (de) l'œil - mourir;
valoir le jus – mériter :

« *Y a un peu de vrai, mais vous abîmez, les petits gars, et vous seriez bien les premiers à en **faire une tirelire** s'il fallait que vous vous passiez de journaux* » (H. Barbusse, *Le Feu*, p. 67).

« *Vous n'allez pas m'trimballer et **m'mettre en l'air** toutes mes affaires! répond la femme en carton, méfiante, regrettant visiblement de ne pas nous avoir chassés tout de suite* » (H. Barbusse, *Le Feu*, p. 105).

2. la locution **adverbiale**, construite sur les modèles structuraux suivants: **Préposition + Article + Nom, Préposition + Article + Adjectif, Locution prépositive + Phrase** etc.:

(vivre) **à la colle** - en concubinage,

à gogo – abondamment,

à la coque – bien,

à la douce – doucement,

à la gomme - sans valeur,

à la mords-moi-le doigt / le jonc / le pif – d'une façon peu sérieuse ou

inepte,
à la papa - tranquillement, sans hâte,
à la va-vite – rapidement,
à perpète / perpette - pour toujours,
à tire-larigot - beaucoup, en grande quantité,
au poil – exactement,
aux fraises - au printemps,
(chanter) **comme une seringue** - mal, fausement,
de guingois - de travers, obliquement,
de traviole - de travers,
en douce - en cachette,
en lousdoc - en parlant,
en pépère – tranquillement,
tout à fait à la coque - tout à fait bien,
tout de go – directement,
tout doux – doucement etc.:

En voilà une qui agit à la mords-moi-le jonc! (Colette, *La Vagabonde*, p. 98).

Voilà la chose: si tu fais parler les trouffions dans ton livre, est-ce que tu les feras parler comme ils parlent, ou bien est-ce que tu arrangeras ça en lousdoc? (H. Barbusse, *Le Feu*, p. 225).

2. 9. L'INTERJECTION EN ARGOT

Dans le langage argotique, l'interjection forme une classe grammaticale à part. On distingue:

- des unités langagières qui ne sont qu'interjections argotiques: *fichtre!* (qui prend son origine sans l'ancien verbe *déficher*), *parbleu!* etc.:

Fichtre (D. Pennac, *M. Malaussène*, p. 13)!

- des unités argotiques (noms, verbes, adjectifs, adverbes, syntagmes de tout type et complexité (surtout les syntagmes nominaux qui sont équivalents à une négation et qui comportent ou non un déterminant etc.)) qui peuvent devenir interjections, si elles connaissent un emploi exclamatif:

"*Putain* (prostituée)! *Cercaire, ça ripe sur la glace!*" (D. Pennac, *M. Malaussène*, p. 25).

Mince! (merde!) (L.-F. Céline, *Casse-pipe*, p. 49).

Foutre! (idem, p. 34).

Peau de balle! (diable!) **Peau de zébi!** (diable!) **Mon cul!** (Oh!) (idem, p. 78).

Mon cul sur la commode! (dans la marine à voile: *Sur ma parole!*) (idem, p. 67).

Les interjections argotiques

I) entrent comme éléments constitutifs dans la phrase (s'insèrent dans sa structure pour

a) souligner la négation:

Foutre! ce n'était pas pour les beaux yeux du roi... (M. Aymé, *Vogue la galère*, p. 4);

b) renforcer le nom ou le modificateur:

Vous pouvez pas savoir ce qu'elle peut m'emmerder, bigre de connasse! (Fr. Carco, *Brumes*, p. 40) ;

Un temps de nom de Dieu... de Dieu de vache ! (R. Fallet, *Le braconnier de Dieu*, p. 79) ;

II) forment elles seules une phrase qui transpose l'état émotif du locuteur:

Un homme, qui bute contre une pierre, lâche: «Merde!» (J. Galtier-Boissière, *La fleur au fusil*, p. 163).

Outre cela elles peuvent introduire le commentaire du locuteur sur l'énoncé que celui-ci produit en modalisant la phrase, mais sans s'intégrer à sa structure. Dans ce cas l'interjection:

a) précède l'énoncé:

"Merde! Ça y était, je le tenait bon" (L.-F. Céline, *Casse-pipe*, p. 43))

b) le suit :

«Baissez-vous donc, merde!" (J. Galtier-Boissière, *La fleur au fusil*, p. 124).

Les interjections argotiques s'ajoutent souvent à une autre interjection et modifient le sens de celle-ci par une intensification d'ordre émotif:

Ah! putain ! a grogné Henri (Ph. Djian, *50 contre 1*, p. 132).

Ah ! foutre ! (H. Barbusse, *Le Feu*, p. 29).

Mais elles à leur tour peuvent être modifiées par un adverbe :

Merde alors! (H. Barbusse, *Le Feu*, p. 29).

Certaines interjections peuvent être suivies d'un complément exprimé par un nom (accompagné ou non d'un article, d'un nom de nombre ou d'un adjectif déterminatif) ou un pronom:

«**Putain de vie!**» (Ph. Djian, *50 contre 1*, p. 192).

«**Mince de paletot!**» remarque Tirette devant une capote qui passe, infiniment rapiécée, de tous les bleus (H. Barbusse, *Le Feu*, p. 39).

Merde pour le dernier homme! se dit-il, et pour Junie, et pour le besson. **Merde pour tous!** (J. Giono, *Le chant du monde*, p. 63).

DEUXIÈME PARTIE: ÉLÉMENTS DE SYNTAXE ARGOTIQUE

Généralités

La syntaxe argotique reste une branche de la grammaire qui étudie le lien des mots en groupements de mots (syntagmes), le lien sémantique des syntagmes en phrases simples et le lien sémantique de ces dernières en phrases composées. Par conséquent, les unités de la syntaxe argotique restent le syntagme, la phrase simple et la phrase composée [21, p. 12].

3. 1. LE SYNTAGME ARGOTIQUE

En argot le syntagme reste formé de deux ou plusieurs mots liés entre eux par un rapport sémantico-syntaxique bien déterminé. D'après le rapport sémantico-syntaxique existant entre les constituants du syntagme, on distingue:

1. le syntagme à coordination;
2. le syntagme à subordination;
3. le syntagme prédicatif.

3. 1. 1. Syntagme à coordination

Dans le langage argotique, le syntagme à coordination reste formé de deux ou de plusieurs éléments qui ne dépendent pas sémantiquement l'un de l'autre ou les uns des autres.

D'après la nature morphologique des constituants, il est:

a) nominal:

*(...) au cours de mon premier stage d'avocate, j'ai connu plusieurs voleurs; ils ne m'ont parlé que de **cafardages** (trahisons) et de **coups bas** (lâchetés) (...)* (R. Vailland, *Bon pied, bon oeil*, p. 167);

b) adjectival:

*(...) c'est affreux de connaître tant de gens, ils surgissent à chaque instant de partout, **moches** (laid), **collants** (indiscrets), regards qui s'accrochent, mains tendues (...)* (N. Sarraute, *Le planétarium*, p. 165);

c) pronominal:

*On y va tous, **zizi**, **toi et lui***³⁷ (R. Vailland, *Bon pied, bon oeil*, p. 169);

³⁷*Toi et lui* sont empruntés au français standard.

d) verbal:

Il sait seulement bouffer, schloffer et braire (R. Vailland, *Bon pied, bon oeil*, p. 178);

e) adverbial:

Il marche cahin-caha, clopin-clopant (R. Vailland, *Bon pied, bon oeil*, p. 167).

3. 1. 2. Syntagme à subordination

Dans le langage argotique, le syntagme à subordination reste constitué de deux éléments qui dépendent l'un de l'autre. D'après la nature morphologique du déterminé, ce syntagme est:

a) nominal:

(...) on l'embarqua, lui et d'autres bleubites (nouvelles recrues) ... (J. Cordelier, *La Passagère*, p. 159);

b) verbal:

Bah, on cantinera (achètera) des bières, trois d'avance, et on les planquera pour se soûler (A. Sarazzin, *La cavale*, p. 79);

c) adjectival:

Et moi itou rigolo que son pépé (Montherlant, *Les jeunes filles*, p. 103).

3. 1. 3. Syntagme prédicatif

Le syntagme prédicatif reste traditionnellement formé de deux éléments unis entre eux par un rapport prédicatif:

Aussi, p'tit à p'tit, tu tournes de l'œil (meurs), *empoisonné par le manque de nourriture* (H. Barbusse, *Le Feu*, p. 132).

3. 2. LA PHRASE. GÉNÉRALITÉS

La phrase argotique reste une unité du discours exprimant une pensée plus ou moins complète qui, en même temps, prend en charge des particularités d'ordre structural, sémantique et pragmatique.

En argot, les critères structuraux de l'étude de cette unité du langage mettent en valeur la phrase simple et la phrase composée.

3. 2. 1. La phrase simple en argot

La phrase simple renferme:

l) un terme qui est

a) un verbe à l'impératif:

Pige (*saisis*)! (H. Barbusse, *Le Feu*, p. 132);

b) un adverbe:

Doux (*doucement*)! (Molière, *Tartuffe*, p. 7);

c) une interjection:

Fichtre! (E. Zola, *L'Oeuvre*, p. 12);

d) un nom:

Bougre (*idiot*)! (E. Zola, *L'Oeuvre*, p. 298);

e) deux termes:

Ça colloch! (H. Barbusse, *Le Feu*, p. 36);

f) trois termes:

Ils marmitent tout... (R. Dorgelès, *Les croix de bois*, p. 14);

g) quatre termes:

(...) on lui a bourré la gueule (P.Hamp, *La Peine des hommes*, p. 90);

h) plus de quatre termes:

Bah, on cantinera (*achètera*) **des bières, trois d'avance...**
(A. Sarazzin, *La Cavale*, p. 79).

3. 2. 1. 1. Termes essentiels de la phrase simple argotique

3. 2. 1. 1. 1. Le sujet argotique

En argot le sujet est exprimé par:

a) un nom:

La dégringolade (pluie) *n'a pas décessé (cessé) que c'matin*
(H. Barbusse, *Le Feu*, p. 145);

b) un adjectif substantivé:

Rigollot *signifie amusant* (Nerval, *Les nuits d'octobre*, p. 8);

c) un pronom personnel:

Volpatte *tousse et dit : J'vais crever* (refuser) (H. Barbusse, *Le*

Feu, p. 37);

d) un pronom démonstratif:

Ça te change de bouille (R.Merle, *Week-end à Zuydcoote*, p. 45);

e) un verbe à l'infinitif:

Schloffer signifie *dormir* (H. Barbusse, *Le Feu*, p. 65);

g) un adverbe:

Franco signifie *franchement* (H. Barbusse, *Le Feu*, p. 6);

g) un pronom personnel:

Zizi ai parloché un peu d'abord (H. Barbusse, *Le Feu*, p. 37).

REMARQUES:

a) Quand le sujet argotique est le pronom personnel *je* (*zizi*, *mézingue* etc.), la phrase a une structure déclarative, la valeur exclamative lui étant donnée par l'intonation:

Je m'en mettrai dans le cornet! (j'en mangerai) (H. Barbusse, *Le Feu*, p. 32).

Dans ce cas, les temps les plus employés sont évidemment le futur simple et le présent, mais on trouve fréquemment aussi la forme périphrastique du futur qui indique un futur immédiat, menaçant:

Je vais te féclater la tête! Jje vais te casser la gueule (H. Barbusse, *Le Feu*, p. 88)!

b) Si le sujet est le pronom *tu*, la phrase peut avoir un contour déclaratif. Elle peut comporter un verbe et un attribut:

T'es con (imbécile), *t'es barjo* (fou) (R.Merle, *Week-end à Zuydcoote*, p. 38).

On choisit plus fréquemment la variante qui marque plus nettement l'exclamation que la simple intonation, sans rien changer à la structure de la phrase:

C'que t'es con... (H. Barbusse, *Le Feu*, p. 81).

C'que tu peux être con, salaud! (R. Dorgelès, *Les croix de bois*, p. 28).

La phrase simple avec le sujet *tu* peut renfermer un destinataire qui n'est pas représenté:

Tu fais du tabac (tu as un grand succès)! (idem, p. 66),

Tu m'emmerdes (H. Barbusse, *Le Feu*, p. 61).

Très souvent cette phrase est à l'impératif ayant un contour injonctif. Dans ce cas, le pronom-sujet n'apparaît évidemment pas, mais il est sous-entendu:

Rigole! (idem, p. 54).

Quand le destinataire du message n'est pas impliqué dans l'énoncé à travers un vocatif, un complément d'objet direct, la structure la plus fréquente renferme

1. un infinitif:

Va bouffer (manger)! (H. Barbusse, *Le Feu*, p. 33)

2. une semi-périphrase, quasi-périphrase ou périphrase verbale:

Va te faire truquer (prostituer) (idem, p. 73).

c) Souvent le sujet argotique est constitué d'un terme de parenté précédé d'un déterminant possessif de la deuxième personne: *Ton pépé*, *ta mémé* etc. Ce terme est suivi assez souvent de l'expression *on dirait*:

Ta mémé, on dirait une marée noire (A. Sarazzin, *La cavale*, p. 84).

Dans ce cas, le sujet peut être encore détaché:

Ta mère, elle est interdite de zoo, elle fait peur aux animaux (idem, p. 36).

Dans cette dernière structure peut apparaître une comparaison introduite par une phrase explicative:

Ta mère, c'est comme une bibliothèque (idem, p. 34).

3. 2. 1. 1. 2. Le prédicat argotique

Le prédicat en argot reste exprimer l'action, l'existence ou l'état du sujet ou encore l'union de l'attribut au sujet ou au complément d'objet direct:

Ils parlotèrent d'abord de politique (G. de Maupassant, *Les contes de la Bécasse*, p. 225).

3. 2. 1. 1. 2. 1. Types de prédicats dans la phrase simple argotique

Dans le langage argotique français, on distingue :

a) des prédicats verbaux simples exprimés par un verbe ou une locution verbale:

Ils parlotèrent d'abord de politique (G. de Maupassant, *Les contes de la Bécasse*, p. 225);

b) des prédicats verbaux composés exprimés par des semi-périphrases ou des périphrases verbales:

Charles fit garer sa tire (R. Queneau, *Zazie dans le métro*, p. 64);

c) des prédicats nominaux renfermant un attribut du sujet ou du complément d'objet direct:

Il est rigolo (San-Antonio, *T'es beau, tu sais!* p. 209).

3. 2. 1. 2. Contour sémantique et pragmatique de la phrase simple

Dans la perspective de l'attitude du sujet parlant envers l'appréhension du fait exprimé, la phrase simple argotique reste affirmative, négative, interrogative, interro-négative et exclamative:

On tambourine (frappe) à la vitre (H. Barbusse, *Le Feu*, p. 149).

«*On ne t'as pas sonné (appelé), a répondu Clotaire*» (J.-J. Sempe et R. Goscinny, *Le petit Nicolas*, p. 55).

«*Vendez-vous, monsieur?*» «*Qui est-ce qui lave (se débarrasse de...) sa contremarque?*» «*Dix sous d'un parterre... qui est-ce qui veut dix sous?*» «*J'en donne dix sous*» (Ch. Paul de Kock, *La Grande Ville*, p. 163).

Quelle vie! Toujours le même tabac! Ça ne vous fatigue pas à la fin de souffrir tout le temps à cause des femmes? (R. Queneau, *Loin de Rueil*, p. 6).

3. 2. 1. 2. 1. La phrase simple nominale exclamative

Les termes qui s'emploient en apostrophe peuvent former une phrase simple nominale exclamative:

«*Comme ça tu l'répères et tu sais où il est, et tu peux l'toucher. Tête de con habillé en dimanche!*» (Ph. Djian, *50 contre 7*, p. 109).

Ces termes ont alors une valeur prédicative, car nommer quelqu'un *tête de con habillé en dimanche*, revient à lui dire *tu es une tête de con habillé en dimanche*. Il y a ici une tangeance évidente avec le vocatif des noms. Mais quand même la phrase nominale exclamative reste agencée à la notion de valeur prédicative et non seulement nominale.

En argot, la phrase nominale exclamative a le plus souvent une signification injurieuse [28, p. 36] par rapport à:

1) la tierce personne:

Quel con! (H. Barbusse, *Le Feu*, p. 17).

Dans ce cas, elle renferme obligatoirement des déterminatifs: des adjectifs exclamatifs, des articles définis et le déterminatif *ce*:

T'en fait pas, elle serait pas venue, l'autre, si elle se sentait pas soutenue! Ah, la salope! T'as vu ça la morue, comme elle y a été? Ah, l'enculée! " (Ph. Djian, *50 contre 1*, p. 178).

- *J'm'ai trompé, y a du pinard. - C't'emmanche-là! fait l'homme de corvée [...] en lui lançant un regard d'indicible mépris. Mets tes lunettes à vache, si tu n'y vois pas clair!* (H. Barbusse, *Le Feu*, p. 24).

L'argotisme injurieux prédicatif et exclamatif par rapport à la troisième personne peut être également introduit par le syntagme *tu parles de*. Celui-ci annonce la présence d'un témoin effectif ou fictif:

Tu parles d'un salaud! (...). *Si ça ne mériterait pas qu'on saccage sa cambuse !* (J. Galtier-Boissière, *La fleur au fusil*, p. 73);

2) la deuxième personne (dans ce cas, le déterminant le plus employé paraît être le déterminant exclamatif *quel*):

Quel con tu es! (H. Barbusse, *Le Feu*, p. 67).

3) la première personne, dans une stratégie d'éloignement et de critique personnelle:

- *Merde! Que je suis con! Excusez-moi. Merde, quel con! Que je suis manche!* (Ph. Djian, *50 contre 1*, p. 124).

3. 2. 2. La phrase composée en argot

En argot, le groupement de mots qui renferme deux ou plusieurs syntagmes prédicatifs complets ou elliptique représente, du point de vue sé-

mantico-syntaxique, une phrase composée. Toute phrase composée renferme un contour formel et un contour sémantico-fonctionnel.

Le contour formel se base sur des liens formels qui existent entre les phrases simples à l'intérieur d'une phrase composée. La phrase composée dont les phrases simples sont unies l'une à l'autre ou les unes aux autres au moyen des conjonctions, des locutions conjonctives, des pronoms relatifs, des adjectifs relatifs ou des adverbes «relatifs» reste une phrase composée **jonctive**:

C'était une dénonciation violente de la C. F. T., le syndicat jaune, dont les hommes de main venaient encore de s'illustrer par un tabassage de militants à la porte de Javel (R.Linhart, L'établi, p. 71).

En argot, la phrase composée dont les phrases simples sont rattachées l'une à l'autre ou les unes aux autres au moyen des signes de ponctuation reste une phrase composée **par juxtaposition**:

Il était plus moche (laid) qu'elle, il d'venait plus rigolo (amusant) que moche ... (H. Barbusse, Le Feu, p. 26).

Le contour sémantico-fonctionnel de la phrase composée renferme un rapport sémantique et syntaxique qui existe entre les phrases simples à l'intérieur d'une phrase composée. Ce contour met en œuvre des phrases composées **à coordination** et des phrases composées **à subordination**.

Dans le langage argotique, la phrase composée à **coordination** est constituée de deux ou plusieurs phrases simples qui ne dépendent pas l'une de l'autre et qui expriment des idées qui se trouvent au même niveau logique:

Abbas-Pacha a des pigeons qui portent des colliers de diamants. Il fait venir des chiens de toutes les parties du monde, il a beaucoup de bardaches et un magnifique bouquin à son chibouk (G. Flaubert, Correspondance, p. 653).

Dans le registre argotique, la phrase composée à **subordination** constitue un groupement de phrases simples qui dépendent l'une de l'autre. Dans la phrase composée à subordination, il faut distinguer la principale et la subordonnée:

Elle (...) recevait ses mecs du temps (PR)³⁸ où elle enfonçait dans la lampe (SUB)³⁹ (R. Borniche, Le Play-Boy, p. 14-15).

La phrase composée peut renfermer

³⁸PR se lit «la principale».

³⁹SUB se lit «la subordonnée».

a) deux phrases simples:

*(...) au cours de mon premier stage d'avocate, j'ai connu plusieurs voleurs (I); ils ne m'ont parlé que de cafardages... (II)*⁴⁰
(R. Vailland, *Bon pied, bon œil*, p. 167);

b) trois phrases simples:

Si tu fais parler les truffions dans ton livre (I), est-ce que tu les feras parler dare-dare (II) ou bien est-ce que tu arrangeras ça...? (III) (H. Barbusse, *Le Feu*, p. 225);

c) plus de trois phrases simples:

Radine la nana (I), boucle la lourde (II), ne cafarde pas (III) ou j't'zigouille! (IV) (H. Barbusse, *Le Feu*, p. 147).

⁴⁰Les chiffres (I) et (II) marquent les unités de la phrase composée. Dans les exemples qui suivent, on se servira des chiffres (III), (IV), (V) etc. pour marquer les unités des phrases composées à plus de deux constituants.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

1. ARISTOTE. *La Poétique*. Paris, 1459. 230 p.
2. ASTALOS, G. *Poetica argoului sau comunicarea transsocială // Literatorul (săptămînal de literatură și artă, 2001. nr. 24-28. p. 45-56.*
3. BAUCHE, H. *Le langage populaire*. Paris: PUF, 1920. 128 p.
4. CALVET, L.-J. *L'Argot*. Paris: PUF, 1976. 128 p.
5. CARADEC, F. *N'ayons pas peur des mots*. Paris: Larousse, 1988. 478 p.
6. CERTA, P. *Le français d'aujourd'hui. Une langue qui bouge*. Paris: Jacob-Duvernet, 2001. 126 p.
7. COSTERMANN, F. *Psychologie du langage*, Paris: Nathan. 1998. 267 p.
8. DAUZAT, A. *Le guide du Bon Usage. Les Mots. Les formes grammaticales. La syntaxe*. Paris: Librairie Delagrave, 1954. 215 p.
9. FRANÇOIS-GEIGER, D. *Argots: la cohabitation // Europe, 1990. nr. 738. p. 67-79.*
10. GADET, F. *Le français populaire*. Paris: PUF, 1992. 128 p.
11. GIRAUD, R. *L'Académie de l'Argot*. Paris: Masson et Cie, 1971. 213 p.
12. GOUDAILLER, J.-P. *Argolâtrie et argotophobie // Langue française. nr. 90, 1991. p. 98-113.*
13. GREVISSE, M. *Le bon usage*. Paris: Duclot, 1993. 1762 p.
14. GUIRAUD, P. *Argot and verlan*. Paris: PUF, 1985. 128 p.
15. GUIRAUD, P. *Glossaire*. Paris: PUF, 1985. 128 p.
16. GUIRAUD, P. *L'Argot*. Paris: PUF, 1980. 128 p.
17. GUIRAUD, P. *Le Français populaire*. Paris: PUF, 1968. 128 p.
18. GUIRAUD, P. *Les locutions françaises*. Paris: PUF, 1967. 128 p.
19. IONIȚĂ, M. *Grammaire française à l'usage de l'école secondaire*. Chișinău: Lumina, 1991. 176 p.
20. IONIȚĂ, M. *Le verbe français. Grammaire et exercices de grammaire*. Chișinău: Știința, 1990. 182 p.
21. JEANRENAUD, A. *Langue française contemporaine. Morphologie et syntaxe*. Iași: Polirom, 1996. 408 p.
22. LEHMANN, A. *Introduction à la lexicologie. Sémantique et morphologie*. Paris: Nathan, 2000. 201 p.
23. LEONTE, C. *Superlativul în argoul tinerilor // Studii și cercetări lingvistice, 2002. nr. 1-2. p. 76-92.*
24. LÉVITE, S. *Cours de lexicologie française*. МИНСК: ВНСИ. ОБР.,

1963. 135 p.

25. MAROUZEAU, J. *Aspects du français*. Paris: Masson et Cie, 1950. 213 p.
26. MITTÉRAND, H. *Les mots français*. Paris: PUF, 1963. 128 p.
27. MOLINIE, G. *Le français moderne*. Paris: PUF, 1991. 128 p.
28. ROUAYRENC, C. *Les gros mots*. Paris: PUF, 1996. 128 p.

DICIONNAIRES ET ENCYCLOPÉDIES

1. *Axis l'Univers Documentaire Hachette (Dictionnaire Encyclopédique en 6 volumes)*. Vol. I. Paris: Hachette, 1993. 527 p.
2. BOUVET, F., ANDLER, P. *Dictionnaire Littré en 1018*. Paris: Union Générale d'Édition et Pierre Andler, 1971. 678 p.
3. *Dictionnaire de grammaire et des difficultés grammaticales*. Paris: Armand Colin, 1998. 436 p.
4. *Encyclopaedia Universalis Corpus*, Vol. II. Paris: Encyclopaedia Universalis, 1990. 1055 p.
5. GORUNESCU, E. *Dictionar frazeologic francez-român, român-francez*. București: Teora, 1994. 328 p.
6. *Grand Larousse en 10 volumes*. Paris: Librairie Larousse, 1990. Tome I. 288 p.
7. *Le Grand Robert de la langue française*. Paris: Le Robert, 1994.
8. NEGREANU, A. *Dictionar de expresii francez-român*. București: Teora, 1996. 351 p.
9. ПОПОВИЧ А. *Dictionar frazeologic francez-moldovenesc-rus*. Chișinău: Lumina, 1977. 512 p.
10. SANDRY, G., CARRÈRE, M. *Dictionnaire de l'argot moderne*. Paris: Édition du Dauphin, 1957. 392 p.

OEUVRES DE RÉFÉRENCE

1. ANICET-BOURGEOIS et BRISEBARRE, *Quatre-vingt-six moins un*. Paris: Gallimard, 1978. 125 p.
2. ARAGON, L. *Aurélien*. Paris: Gallimard, 1944. 704 p.
3. ARAGON, L. *Les Beaux Quartiers*. Paris: Gallimard, 1947. 236 p.
4. ARNAUD, G. *Le salaire de la peur*. Paris: Edition René Julliard, 1950. 185 p.
5. AYMÉ, M. *La traversée de Paris*. Moscou: Progrès, 1971. 203 p.
6. AYMÉ, M. *La Vouivre*. Moscou: Progrès, 1969. 174 p.
7. AYMÉ, M. *Vogue la galère*. Moscou: Progrès, 1944. 125 p.
8. BALZAC, H. de. *La cousine Bette*. Paris: Edition Baudelaire, 1964. 580 p.
9. BARBUSSE, H. *Le Feu*. Moscou: Édition en langues étrangères, 1953. 430 p.
10. BAZIN, H. *Cri de la chouette*. Paris: Grasset, 1972. 283 p.
11. BAZIN, H. *Madame Ex*. Paris: Grasset, 1974. 272 p.
12. BEAUVOIR, S. de. *La force de l'âge*. Paris: Gallimard, 1989. 285 p.
13. BERNANOS, G. *Monsieur Ouine*. Paris: Librairie Péon, 1972. 318 p.
14. BORNICHE, R. *Le Play-Boy*. Paris: Grasset, 1976. 408 p.
15. BRASSENS, G. *Hécatombe // Poèmes et chansons*. Paris : Hachette, 1967. p. 45.
16. CALAFERTE, L. *Partage des Vivants*. Paris: Gallimard, 1976. 234 p.
17. CARCO, Fr. *Brumes*. Paris: Hachette, 1995. 215 p.
18. CARCO, Fr. *Jésus-la-Caille*. Paris: Hachette, 1991. 129 p.
19. CARCO, FR. *Ombres vivantes*. Paris: Fleuve noir, 1993. 258 p.
20. CÉLINE, L.-F. *Casse-pipe*. Paris: Gallimard, 1971. 213 p.
21. CÉLINE, L.-F. *Le Pont de Londres*. Paris: Gallimard, 1978. 378 p.
22. CÉLINE, L.-F. *Voyage au bout de la nuit*. Paris: Gallimard, 1972. 505 p.
23. CENDRARS, B. *La Main coupée*, Paris: Gallimard, 1989. 234 p.
24. CHARLES-ROUX, E. *Oublier Palerme*. Paris: Grasset, 1971. 538 p.
25. CHEVALIER, G. *Clochemerle*, Paris: PUF, 1968. 447 p.
26. COLETTE. *Gigi*. Paris: Hachette, 1988. 183 p.
27. COLETTE. *La vagabonde*. Paris: Albin Michel, 1988. 250 p.
28. CONDELIER, J. *La Passagère*. Paris: Denoel, 1990. 346 p.
29. CORAN, P. *Poème souverain // Poèmes choisis*. Paris: Hachette, 1992. p. 36.
30. DJIAN, Ph. *50 contre 1*. Paris: Grasset, 1993. 178 p.
31. DORGELÈS, R. *Les croix de bois*. Paris: Grasset, 1999. 257 p.

32. DORMANN, G. *Le Chemin des Dames*. Paris: Hachette, 1998. 346 p.
33. DUHAMEL, G. *Chronique des Pasquier*. Moscou: Radouga, 1983. 331 p.
34. DUTOURD, J. *Mémoires de Marie Watson*. Paris: Flammarion, 1992. 320 p.
35. DUVERT, T. *Passage des fantaisies*. Paris: Gallimard, 1989. 278 p.
36. FALLET, R. *Le Braconnier de Dieu*. Paris: Editions de Minuit, 1999. 329 p.
37. FLAUBERT, G. *Lettres à L. Bouilhet/Correspondance*, 21 juillet 1850. p. 4.
38. FORTON, L. *Les Aventures des Pieds-Nickelés/Épatant*, 1909. p. 23-45.
39. FRANCE, A. *Cranquebille // Textes choisis*. Moscou: Edition en langues étrangères, 1978. p. 25-47.
40. GARAUDY, R. *Parole d'homme*. Paris: Hachette, 1978. 143 p.
41. GAULTIER-BOISSIÈRE. *Cellard et Rey*. Paris: Gallimard, 1994. 327 p.
42. GENET, J. *Journal du voleur*. Paris: Gallimard, 1981. 247 p.
43. GENET, J. *Querelle de Brest*. Paris: Gallimard, 1983. 200 p.
44. GIONO, J. *Le errant du monde*. Paris: Gallimard, 1997. 323 p.
45. GIONO, J. *Le hussard sur le toit*. Paris: Gallimard, 1995. 398 p.
46. GONCOURT E. et J. *Journal*. Paris: Hachette, 1991. 100 p.
47. HAMP, P. *La Peine des Hommes*. Paris: Editions de Minuit, 1997. 268 p.
48. HUGO, V. *Les Misérables*. Paris: Flammarion, 1975. 720 p.
49. HUYSMANS. *En ménage*. Paris: Fleuve noir, 1999. 289 p.
50. HUYSMANS. *Marthe*. Paris: Fleuve noir, 1998. 326 p.
51. IKOR, R. *A travers nos déserts*. Paris: Flammarion, 1991. 214 p.
52. KESSEL. *Vent de sable*. Paris: Fleuve noir, 1978. 231 p.
53. *La classe*. 1993. nr. 229.
54. LA FONTAINE, J. de. *Fables*. Paris: Gallimard, 1992. 192 p.
55. LES OMNIBUS. *Premiers voyages de Cadet-la-Blague*. Paris: Flammarion, 1987. 267 p.
56. LINHART, R. *L'établi*. Paris: Hachette, 1996. 123 p.
57. MARTIN DU GARD, R. *Les Thibault*. Moscou: Édition en langues étrangères, 1960. 687 p.
58. MAUPASSANT, G. de. *Les Contes de la Bécasse*. Paris: Gallimard, 1989. 217 p.
59. MELVILLE, J.-P. *Le Doulos*. Littérature. 1998. nr. 16. p. 67- 79.
60. MERLE, R. *Week-end à Zuydcoote*. Paris: Gallimard, 1977. 330 p.
61. MIRABEAU, O. *Le journal d'une femme de chambre*. Paris: Gallimard, 1972. 509 p.
62. MOLIÈRE. *Tartuffe*. Paris: Hachette, 1990. 112 p.
63. MONTHERLANT. *Les jeunes filles*. Paris: Flammarion, 1990. 89 p.

64. MOREAU, J.-L. *L'Hippopotame*// Journal des enfants, 1990. nr. 3. p. 4.
65. NERVAL. *Nuits d'octobre* // Poètes français. Paris: Hachette, 1967. p. 78.
66. NIMIER, R. *Le hussard bleu*. Paris: Gallimard, 1950. 436 p.
67. PAGNOL, M. *Topaze: pièce en 4 actes*. Paris: Fallois, 1991. 254 p.
68. PAUL DE KOCK, Ch. *La grande ville*. Paris: Gallimard, 1989. 236 p.
69. PENNAC, D. *M. Malaussène*. Paris: Flammarion, 1994. 218 p.
70. PERRET, J. *Bâtons dans les roues*. Paris: Hachette, 1996. 192 p.
71. *Pif*, 1993. nr. 7.
72. PROUST, M. *A la recherche du temps perdu*. Paris: Flammarion, 1993. 375 p.
73. PROUST, M. *A l'ombre des jeunes filles en fleurs*. Moscou: Progrès, 1982. 584 p.
74. PROUST, M. *Sodome et Gomorrhe*. Paris: Flammarion, 1993. 287 p.
75. QUENEAU, R. *Le Dimanche de la Vie*. Paris: Gallimard, 1974. 432 p.
76. QUENEAU, R. *Les Fleurs Bleues*. Paris: Hachette, 1992. 356 p.
77. QUENEAU, R. *Loin de Rueil*. Paris: Flammarion, 1990. 129 p.
78. QUENEAU, R. *Pierrot mon ami*. Paris: Flammarion, 1989. 256 p.
79. QUENEAU, R. *Zazie dans le métro*. Paris: Gallimard, 1998. 192 p.
80. RENARD, J. *Journal de Paris*, 1998. no. 1. p. 34.
81. ROMAINS, J. *Les copains*. Paris: Gallimard, 1981. 256 p.
82. ROMAINS, J. *Les hommes de bonne volonté*. Paris: Gallimard, 1983. 204 p.
83. SAINT-LORENT, C. *La Mutante*. Paris: Gallimard, 1990. 237 p.
84. SAN-ANTONIO. *T'es beau, tu sais !* Paris: Fleuve noir, 1958. 167 p.
85. SARRAUTE, N. *Le planétarium*. Paris: Gallimard, 1990. 256 p.
86. SARRAZIN, A. *La Cavale*. Paris: Gallimard, 1987. 158 p.
87. SARTRE, J-P. *L'âge de raison*. Paris: Gallimard, 1970. 312 p.
88. SARTRE, J-P. *La mort dans l'âme*. Paris: Gallimard, 1972. 377 p.
89. SEMPE, J.-J., GOSCINNY, R. *Le petit Nicolas*. Moscou: Progrès, 1975. 93 p.
90. SIMONIN, Al. *Touchez pas au grisbi*. Paris: Hachette, 1978. 219 p.
91. THÉVENOT, J. *Hé ! La France*. Paris: Flammarion, 1992. 130 p.
92. VAILLARD, P. *Bon pied, bon œil*. Paris: Hachette, 1991. 89 p.
93. VIAN, B. *J'irai cracher sur vos tombes*. Paris: LGF, 1997. 219 p.
94. VIAN, B. *L'Automne à Pékin*. Paris: Édition de Minuit, 1990. 297 p.
95. VIAN, B. *Tango interminable des perceurs de coffres-forts* // Textes

- et chansons. Paris: Fleuve noir, 1993. p. 45.
96. ZOLA, E. *L'œuvre*. Paris: Hachette, 1976. 893 p.
 97. ZOLA, E. *La Bête humaine*. Paris: Gallimard, 1989. 234 p.
 98. ZOLA, E. *La Terre*. Paris: Flammarion, 1978. 267 p.
 99. ZOLA, É. *L'Assommoir*. Paris: Fasquelle, 1989. 535 p.
 100. ZOLA, E. *Le Ventre de Paris*. Paris: Flammarion, 1967. 269 p.
 101. ZOLA, É. *Nana*. Paris: Fasquelle, 1969. 440 p.

Pentru notițe

Angela COȘCIUG
ESSAI DE GRAMMAIRE
DE L'ARGOT FRANÇAIS CONTEMPORAIN

**Série « Études grammaticales, stylistiques
et sémantiques »**
Tome I